

CITÉ DE MAISONNEUVE

GREFFE

Dossiers administratifs
thématiques

Pavage

9 avril 1915 - 18 janvier 1918

P25/B1,267

77-1066-41.1
Maisonneuve

41

LA CITE DE MAISONNEUVE

1066/1915 Travaux permanents exécutés Boulevard Pie IX
de Notre-Dame a Ontario
par THE PAVING & CONSTRUCTION CO. OF CANADA LTD

Blv. Pie IX: Lampadaires, voir No.	-----	495/15	des archives
Plantation d'arbres,	-----	636/15	do
Tuyaux a l'eau,	-----	78/15	do
Tuyaux a gaz,	-----	214/15	do
Services publics dans les ruelles,	-----	976/15	do
Améliorations voie ferrée,	-----	98/15	do
Chaine de trottoir,	-----	932/15	do

1915

- Avr 16 Requête des propriétaires Blv. Pie IX a l'effet de paver cette rue de la même manière que la pt. du Blv. Pie IX comprise entre Ontario & Sault-Au-Recollet - Acc.
- Mai 5 Resolution autorisant M. Dufresne a préparer plans & profils Blv. Pie IX, N.D. a Ont.
- Mai 6 Jos. DuSault: autorise déplacer balance publique
- Juin 25 Paving & C C of C Ltd: information demandée a-- sur le coût du pavage de cette rue en blocs de bois.
- Juil 1 International Brotherhood of Electrical Workers: requête re travaux d'électricité Blv. Pie IX
- 13 Requête propriétaires & résidents Blv. Pie IX s'opposant au pavage de cette rue en blocs de bois.
- Sept 17 Jos. DuSault: faire exécuter a la journée le pavage Blv. Pie IX a l'intersection rue Ernest & C.P.R.
- 15 M. Dufresne: sur la necessite de prolonger la voie ferrée des chars urbains sur une longueur d'environ 500 pds. au nord de la rue Sherbrooke et mentionnant les travaux nécessités de ce chef.

1916

- Juin 19 Paving & C C of C: notifiée de parachever travaux Blv. Pie IX commencés en 1915. Resol'on confiant l'exécution de ces travaux a M. Bernard Brault.
- Terre-Plein Blv. Pie IX en macadam bitumineux: posage de-
- Sept 27 do spécifications.
- Juil 25 Z. Tardif: notifiant la Cité que les charretiers détériorent le Blv. Pie IX - autorisé faire faire des affiches pour prévenir ces abus.
- Nov 29 Marius Dufresne: travaux faits par Cie Paving & C Co en 1915 Blv. Pie IX et non payés par ce que ces travaux ne sont pas complétés.

1066/15

Re plantation d'arbres Blv. Pie IX
Voir le No. 636/15 qui traite spécialement
ce sujet.

Blv. Pie IX

Re services publics dans les ruelles

1066/15

Voir No. 976

6 Mai 1915

6 mai / 15.

Blv. PIE IX

1066/15

Re tuyaux à l'eau et à gaz
Voir les dos_siers respectifs 78 & 214

D.K.



1066/15

LA CITE DE MAISONNEUVE

r e

BOULEVARD PIE IX

Re voie ferrée de Montreal Tramways Company: changement;
améliorations, etc.etc.

Voir No.98/15 des archives se rapportant spécialement
à cette Compagnie.

12/14/15

Re chaîne de trottoir
Blv. Pie IX de Notre-Dame à C. P. R.

accordé par la Cité de Maisonneuve

Ouvrage fait à la journée par la Cité de Maisonneuve, suivant permis accordé par The Paving & Construction Co. of Canada, Ltd. en date du 29 mai, 1915; voir correspondances à cet effet indexées au No. 932/15 des archives qui traite spécialement de trottoir et chaîne de trottoir.

1066/15

INVINCIBLE
LINEN BOND

288/12

Maisonneuve, Avril 1915.

A Sⁿ Honneur

Mr. Le Maire et Messrs Les Echevins de la Cité de Maisonneuve.

Nous Propriétaires et Résidents sur la rue Pix LX, ayant appris par la voix des journaux qu'un contrat avait été octroyé pour la confection des pavages sur la dite rue.

Constatant par les plans préparés que le dit Boulevard Pie LX doit être fait tel que Boulevard Morgan à partir du Sault-au-Récollet jusqu'à la rue Ontario, soit une longueur de huit milles.

Constatant que le coût est moins dispendieux pour la Cité que de paver toute la largeur de rue

Pour ces raisons et aussi pour l'uniformité de dit Boulevard sur toute son étendue à travers toute l'île, demandons humblement que cette partie de Ontario à Notre-Dame soit confectionnée d'après système Boulevard, et ce nous accordant nous ne cesserons de prier.

J.A. Guenette 160 ^{Pie IX}
Signé: *[Signature]* 460 ^{Pie IX}
amis Maurice

Nep Jussand 202 ^{Pie IX}
J. O. Leclerc, 428 ^{Pie IX}
J. H. W. Leung 450 ^{Pie IX}
M. Lafleur 434 ^{Pie IX}

Hubert Desjardins 456 ^{Pie IX}
Thomas Dupont 452 ^{Pie IX}
Edw. Lanthier 422 ^{Pie IX}
A. Blanchard 218 ^{Pie IX}
Jos. Trempe 411 ^{Pie IX}

Lyette Carme 212 ^{Pie IX}
Frank Lanthier 448 ^{Pie IX}
Chas. A. Rees 468 ^{Pie IX}
Charles Delangul 450 ^{Pie IX}

Mme E. Desjardins 402 ^{Pie IX}
A. Dumont 202 ^{Pie IX}
Fr. J. Sylvestre

O. B. Levesque
Joseph Stehane
219 ^{Pie IX}

28 Avril, 1915.

The Paving & Construction Co. of Canada, Ltd.,
c/o M. B. Brault,
15 Blv. St. Laurent,
Cité.

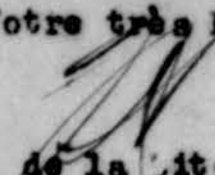
1166/15
Cher Monsieur,-

Re pavage Blv. Pie IX:
de N. Dame à la rue Ontario.

Je vous transmets sous pli copie
d'une résolution adoptée par le Conseil de la Cité de
Maisonneuve, à son assemblée du 21 avril courant, rela-
tivement au pavage du Boulevard Pie IX, de la rue No-
tre-Dame à la rue Ontario.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur


Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée régulière du 21 avril, 1915, à laquelle étaient présents: M. le Maire Lévis Tremblay et MM. les Conseillers G.N. Pichet, H.A.E. Morin, Elz. Lapointe, Dr. J.M. Pellerin, J.E. Vigeant & W. Tardif, formant la totalité des membres de ce conseil, savoir:

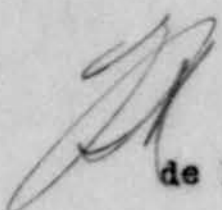
Lecture d'une requête des propriétaires et résidents de l'avenue Pie IX demandant que cette partie du Boulevard Pie IX s'étendant de la rue Notre-Dame à la rue Ontario, soit faite de la même manière et suivant les plans préparés pour l'autre partie dudit Boulevard Pie IX s'étendant de la rue Ontario jusqu'au Sault-au-Recollet.

Proposé par M. G.N. Pichet,
Secondé par M. H.A.E. Morin,

Et unanimement résolu:

Que la demande contenue dans ladite requête soit accordée et qu'instructions soient en conséquence données à la Paving & Construction Co. of Canada, Limited, qui a obtenu le contrat pour l'exécution de ces travaux.

(Vrai extrait)


Ass. Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve

The Paving & Construction Company of Canada

United

Montreal le 5 Mai 1915

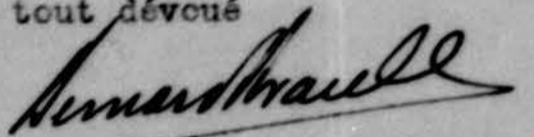
Mr Jos. Hinton.
Ass. Sec. Trés.
Cité de Maisonneuve.

Re Pavage Blvd Pie IX, de Notre-Dame à rue Ontario.

Monsieur,

J'accuse réception de la vôtre en date du 28 Avril dernier, me transmettant copie d'une résolution adoptée par le Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée du 21 Avril dernier, relativement au pavage du Blvd Pie IX, de la rue Notre-Dame à la rue Ontario.

Votre tout dévoué


Ingénieur en charge.

28 Avril, 1915.

M. Marius Dufresne,
Maisonneuve.

1066/15
Cher Monsieur,-

Re: pavage Blv. Pie IX
de la rue N. Dame à la rue Ontario.

Je vous transmets sous pli copie d'une
résolution passée par le Conseil de cette Cité, à son
assemblée du 21 avril courant, relativement au pavage
de cette partie du Boulevard Pie IX s'étendant de la rue
Notre-Dame à la rue Ontario.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Tré

de la Cité de Maisonneuve

AT/

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée régulière du 21 avril, 1915, à laquelle étaient présents: M. le Maire Lévis Tremblay et MM. les Conseillers G.N. Pichet, H.A.E. Morin, Elz. Lapointe, Dr. J.M. Pellerin, J.E. Vigeant & W. Tardif, formant la totalité des membres de ce conseil, savoir:

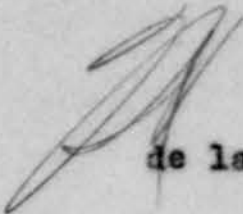
Lecture d'une requête des propriétaires et résidents de l'avenue Pie IX demandant que cette partie du Boulevard Pie IX s'étendant de la rue Notre-Dame à la rue Ontario, soit faite de la même manière et suivant les plans préparés pour l'autre partie dudit Boulevard Pie IX s'étendant de la rue Ontario jusqu'au Sault-au-Recollet.

Proposé par M. G.N. Pichet,
Secondé par M. H.A.E. Morin,

Et unanimement résolu:

Que la demande contenue dans ladite requête soit accordée et qu'instructions soient en conséquence données à la Paving & Construction Co. of Canada, Limited, qui a obtenu le contrat pour l'exécution de ces travaux.

(Vrai extrait)


Ass. Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve

Marius Dufresne Ca. Sc. - J.C. - A.6.

BANQUE DE TORONTO
coin Ontario et Casalle

Maisonneuve le 4 Mai, 1915.

TEL. LASALLE 836

(312/12)
(314/12)

Cite de Maisonneuve.

M. Jos Hinton, Ass Sec-Trés.

Cher Monsieur;-

RE:-Bld Pie 1X, de Ntre-Dame à Ont-

J'accuse réception de la vôtre en date du 28 Avril, 1915 ainsi que copie d'une résolution passée par le Conseil de la Cité à son assemblée du 21 Avril dernier relativement au pavage du Boulevard Pie 1X, de la rue Notre-Dame à la rue Ontario.

Je dois ajouter que je n'ai pas encore reçu instruction du Conseil de préparer les plans et profils pour cette partie de rue avec terre plein.

Je désirerais aussi connaître les intentions du Conseil sur les trottoirs en béton déjà existants, à savoir si nous allons les conserver ou les remplacer.

De plus, je désirerais savoir ce que le Conseil a l'intention de faire avec la Balance Publique, si l'on doit la déplacer ou non.

J'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué,

Marius Dufresne

6 mai, 1915.

M. Marius Dufresne,
Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

Plans & profils Elv. Pie IX
partie située de N.D. à Ontario.

Je vous inclus sous pli copie d'une résolution passée par le Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée du 5 Mai courant, vous autorisant à préparer les plans et profils de cette partie du Boulevard Pie IX s'étendant de la rue Notre-Dame à la rue Ontario.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

814/2

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée régulière du 5 Mai, 1915, à laquelle sont présents: M. le Maire Lévis Tremblay et MM. les Conseillers G.N. Pichet, H.A.E. Morin, Elz. Lapointe, Dr. J.M. Pellerin, J. E. Vigeant et Wilf. Tardif, formant la totalité des membres de ce Conseil, savoir:

Proposé par M. H.A.E. Morin,
Secondé par M. J. E. Vigeant,

Et unanimement résolu:

Qu'instructions soient données à M. Marius Dufresne, ingénieur, de préparer les plans et profils concernant cette partie du Boulevard Pie IX, s'étendant de la rue Notre-Dame à Ontario, de la même façon que la balance dudit Boulevard, en ce qui concerne la largeur du terre-plein et de la chaussée, et aussi les plans montrant la position des lampadaires ainsi que les conduites souterraines desdits lampadaires, de la rue Notre-Dame aux limites nord de Maisonneuve.

Qu'instructions soient aussi données à M. Jos. DuSault de déplacer la balance publique existant actuellement sur le Boulevard Pie IX, du côté nord de la rue Notre-Dame, et de la replacer sur le susdit Boulevard Pie IX, du côté sud de ladite rue Notre-Dame.

(Vrai extrait)

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

6 mai, 1915.

M. Jos. DuSault,
Dépt. des Chemins,
Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

Re: Boulev. Pie IX:
Déplacer balance publique.

Vous avez été autorisé par le Conseil de cette Cité, à son assemblée du 5 Mai courant, de déplacer la balance publique existant actuellement sur le Boulevard Pie IX, du côté nord de la rue Notre-Dame, et de la replacer sur le susdit boulevard Pie IX, du côté sud de ladite rue Notre-Dame.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

Extrait du livre des délibérations du Conseil
de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée régulière du
23 juin, 1915, à laquelle sont présents: M. le Maire Lévis
Tremblay & MM. les Conseillers G.N. Pichet, H.A.E. Morin,
Elz. Lapointe, Dr. J.M. Pellerin, J.E. Vigeant & Wilf. Tardif,
formant la totalité des membres de ce Conseil, savoir:

Proposé et résolu unanimement:

Que le Secrétaire soit autorisé de demander
à The Paving & Construction Company of Canada, Limited,
si elle serait disposée à paver en blocs de bois le
Boulevard Pie IX de la rue Notre-Dame à la ligne du
C P R et à quelles conditions, et de vouloir bien donner
une réponse pour la prochaine assemblée de ce Conseil.

/Vrai extrait/ *g.h.v.*

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

355/12

25 Juin, 1915.

The Paving & Construction
Co. of Canada, Limited,
Maisonneuve.

Messieurs,-

1066/15

Pavage du Bly. Pie IX en blocs de bois

Suivant résolution adoptée par le Conseil de
cette Cité, à son assemblée du 23 juin courant, j'ai
reçu instructions de vous demander si vous seriez
disposés à paver le Boulevard Pie IX, de la rue No-
tre Dame à la ligne du C P R, en blocs de bois et à
quelles conditions? -Le Conseil attendra une répon-
se à la présente, à son assemblée de mercredi prochain.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur
Ass. Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

à
P
nt
-
F
en
un.

[Handwritten signature]

The Paving & Construction Company of Canada

Limited

Montreal le 30 juin 1915

Mr Jos. Hinton
Ass. Sec. Tresorier de la Cité
de Maisonneuve.

1066/15

Bldv Pie IX: Pavage en blocs de bois.

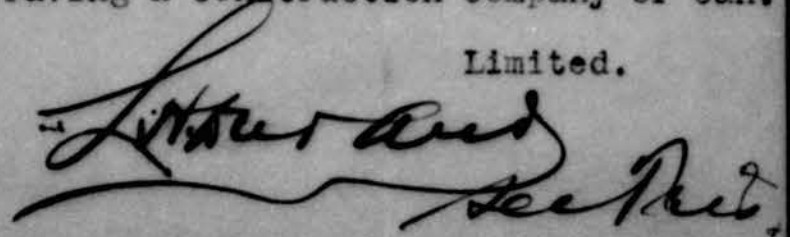
Monsieur,

En réponse à la vôtre en date du 25 courant, re pavage en blocs de bois sur le Blvd Pie IX, nous vous informons qu'il y a déjà quelque temps nous avons pris certains arrangements en vue de paver cette rue en asphalte, tel qu'entendu, et nous ne pouvons en ce moment vous donner une réponse satisfaisante avant de considérer les conditions d'un tel changement.

Veillez réitérer à Son Honneur le Maire et à Messieurs les membres du Conseil que la Cie est toujours heureuse de recevoir les suggestions du Conseil et qu'elle est toujours disposée à se rendre à son désir.

Vos dévoués,

The Paving & Construction Company of Can.
Limited.



5 Juillet, 1915.

The Paving & Construction
Co. of Canada, Limited,
Maisonneuve.

1066/15
Messieurs,-

Pavage rue Pie IX
en blocs de bois

La vôtre en date du 30 juin dernier (1915)
a été soumise au Conseil de cette Cité, à son assem-
blée du même jour. -Le Conseil espère recevoir une
réponse plus précise lors de son assemblée de mercre-
di prochain, le 7 juillet courant.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

The Paving & Construction Company of Canada Limited

Montreal le 7 juillet 1915

Mr Jos. Hinton
Ass. Sec. Trésorier
de la Cité de Maisonneuve

1066/15
Bvd Pie IX: Pavage en blocs de bois

Monsieur,

Nous accusons réception de la vôtre en date du 5 courant, nous informant que la nôtre en date du 30 juin dernier a été soumise au Conseil de cette Cité, à son assemblée du même jour.

En réponse, la Cie doit vous dire qu'elle n'est pas en état de vous donner une réponse précise pour aujourd'hui mais elle espère assembler sous peu ses directeurs pour discuter de la chose et croit que d'ici quelques jours elle pourra vous faire connaître sa décision.

Vos dévoués,

The Paving & Construction Co. of Canada
Limited.

L. St. Laurent
Sec. Trés.

INTERNATIONAL BROTHERHOOD OF ELECTRICAL WORKERS

MEETING EVERY WEDNESDAY

LOCAL 561

364/12 28
AFFILIATED WITH THE
MONTREAL BUILDING TRADE COUNCIL
AND TRADES AND LABOR COUNCIL



182 ST. CATHERINE EAST

MONTREAL, July 1st 1915

Rec. Secretary.

6 Boucher St.
Montreal.

The Clerk to Council
Maironeuve

Dear Sir

I have been instructed by my Local Union to write you a letter of protest re the electrical conduit work being carried out for your Council on Pie IX Boulevard.

The installation of this conduit (which is especially made for electrical purposes & bears the underwriters stamp) is being carried out by steam fitters. Although these men may be perfectly competent to handle pipe for steam or water services, it can hardly be expected that the completed job will be first class unless carried out by skilled electrical workers.

Trusting you will be good enough to put this matter before your Council.

I am, Dear Sir

Yrs Faithfully

Chas. J. Cunningham.



8 Juillet, 1915

International Brotherhood
of Electrical Workers,
182 St. Catherine East,
Montreal.

Gentlemen:-

Your letter dated the 1st. July instant
has been submitted to the Council of this City, at its
meeting of the 7th of the same month and put on records.

Yours Truly

Ass. Sec. Treas.

of the City of Maisonneuve.

AT/

573/12

Maisonneuve, le 13 juillet 1915

A Son Honneur le Maire
et à Messieurs les Echevins
de la Cité de Maisonneuve.

1066/15

Nous, soussignés, propriétaires et résidants du Blvd Pie IX, comprenons qu'il se fait en ce moment une certaine pression auprès des membres de votre Conseil pour que le Blvd Pie IX soit pavé en blocs de bois.

Attendu qu'un tel changement comporte une très forte augmentation dans le coût par verge carrée et que de plus notre désir est d'avoir cette rue pavée en asphalte, tel qu'entendu, nous prions respectueusement votre Conseil de ne pas donner suite, si possible à cette demande et de paver la rue en asphalte.

Espérant que notre requête sera favorablement reçue, nous vous remercions par anticipation.

Edouard Biland	31	Pie IX
Tictor Gagne	35	Pie IX
Jeanas De Smet	33	Pie IX
D Poliquier	37	Pie IX
Henri Dumoulin	45	Pie IX
H. De Dumoulin	45	Pie IX
Ch. Moret	49	Pie IX

No^s Treffi de Garaffe 479 Rue Pie IX
Mon Angelo Prevaglio 81 Pie IX
M. Beauregard 696 Pie IX
P. M. Lero 101 Pie IX
H. Popkis. baalby 103. Pie IX
H. Baucher 105 Pie IX
Victor Lamy 197 Pie IX
Jos Stebence 213 Pie IX
COLONIAL TOY & SHOW CASE LIMITED O'Brien 190 Pie IX
O'Brien 200 Pie IX
Lajrille Larme 208 " " Pie IX
O. F. Derramp. 149 Pie IX
Chs Doherty 409 Pie IX
de Vigeant 408 Pie IX
Albano J. P. B. 266 Pie IX
Alfred Gayer 204 Pie IX
F. X. L. 262 Pie IX
Alie C. Bourbonnais M.D.

É Mathieu 258 Pie IX
J O Dartier 196 Pie IX
Blas Lamore 192 " "
* A. M. Roucheud. 182 Pie IX
J A Grenet 1760 Pie IX
John Haycott 158 " "
Lewi Lamore 156
G Marion 146 Pie IX
Adelard Doron 162
Mildredy Ross. ps. J. C. Allen
Joseph Fortin 459 Pie IX
Victor Poquette. 448 Pie IX
Dami Gloguet 459 Pie IX
Noy Wolfard 411 pie IX
Suzette Bousonault. 410 Pie IX
Mep. Morice 191 Pie IX
Charles Langon 195 Pie IX

17 Sept. 1915.

M. Joe. DuSault,
Maisonneuve.

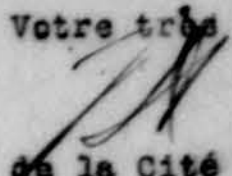
Cher Monsieur,-

Re pavage partie du Blv. Pie IX.

1066/15

Suivant résolution adoptée par le Conseil de cette Cité à son assemblée du 15 septembre courant, vous avez été autorisé à faire exécuter à la journée le pavage permanent du Boulevard Pie IX, à l'intersection de la rue Ernest @ la ligne proposée du C.P.R., aux lieu et place de la Paving & Construction Co. of Canada, Limited. Le tout suivant les indications, plans, &c. préparés par M. l'ingénieur Marius Dufresne.

H J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AL/

895/12
TELLADALLE 836

Marinus Dufresne Ca. Sc. J.C. - A6.

BANQUE DE TORONTO

coin Ontario et Casale

Maisonneuve le 15 septembre, 1915.

Cité de Maisonneuve.

Mr. Jos. Hinton, Sec. Trés.

1066/15

Re. Boulevard Pie 1X.

Cher Monsieur,

Il se présente une certaine difficulté sur le Boulevard Pie 1X pour le raccordement des deux voies en une seul au nord de la rue Sherbrooke. Nous étant tenu à la résolution du Conseil en date du 14 avril 1915, nous avons arrêté les travaux de pavages, enlèvement de poteaux etc, sur la ligne sud de la Rue Sherbrooke, mais où l'inconvénient apparait comme je le disais précédemment c'est dans le raccordement des deux voies de tramways.

Il est très dangereux pour la compagnie de faire ce dit raccordement au haut de la côte, dangereux pour les collisions de chars et pour les rencontres de voitures, et de ce fait il faudrait nécessairement prolonger les deux voies sur une longueur d'environ cinq cents pieds, ce qui nécessite si la Cité veut s'éviter les frais de déplacement des deux voies une deuxième fois l'an prochain.

1o. La confection des pavages permanents sur toute cette distance.

2o. La pose d'une conduite à gaz sur le coté Ouest.

3o. La pose d'une conduite à eau sur le coté Ouest.

M. Dufresne G. Sc. - J. C. - A. G.

BANQUE DE TORONTO

coin Ontario et Kasalle

Maisonnette

(2)

40. Les entrées d'égouts sur les lots vacants coté Ouest.

50. Le déplacement des poteaux de la Cie. Montreal Light
Heat.60. Le déplacement des poteaux de la Cie. Montreal Public
Service.

70. Le déplacement des poteaux de la Cie. Bell Telephone.

Espérant connaître l'opinion du conseil au plus tot
afin que nous procédions immédiatement s'il y a lieu,

Je demeure

Votre tout dévoué.

M. Dufresne

17 Sept. 1915.

M. Marius Dufresne,
Maisonneuve.

1066/15
Cher Monsieur,-

Re double voie ferrée, Blv. Pie IX, nord
rue Sherbrooke et travaux s'y rapportant.

Je vous transmets sous pli une résolution adoptée par le Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée du 15 Septembre courant, au sujet des travaux de pavage permanent à exécuter sur le Boulevard Pie IX, au nord de la rue Sherbrooke, pour faciliter le passage d'une double voie ferrée à cet endroit.

Vous voudrez bien par conséquent notifier les diverses Compagnies qui sont appelées à faire des travaux de ce chef. -A cet effet je vous inclus plusieurs copies de ladite résolution.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AL/

17 Sept. 1915.

M. Jos. DuSault,
Maisonneuve.

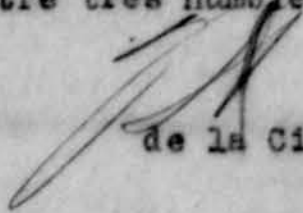
1066/15
Cher Monsieur,-

Re double voie ferrée Blv. Pie IX, nord
rue Sherbrooke & travaux s'y rapportant.

Je vous transmets sous pli copie d'une résolution adoptée par le Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée du 15 Septembre courant, au sujet des travaux de pavage permanent à exécuter sur le Boulevard Pie IX, au nord de la rue Sherbrooke, pour faciliter le passage d'une double voie ferrée à cet endroit.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,


Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AL/

5 copies.

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée régulière du 15 Septembre, 1915, à laquelle sont présents: M.le Maire Lévis Tremblay et MM.les Conseillers G.N.Pichet, H.A.E. Morin, Dr.J.M.Pellerin & Wilf.Tardif, formant un quorum, savoir:

Lecture d'une lettre de M.Marius Dufresne sur la nécessité de prolonger la double voie ferrée des chars urbains sur une longueur d'environ cinq cents pieds au nord de la rue Sherbrooke, sur le Boulevard Pie IX, et mentionnant les travaux nécessités de ce chef.

Proposé par M. H.A.E.Morin
Et unanimement résolu:

Que les suggestions contenues dans la lettre de M. l'ingénieur M.Dufresne en date du 15 septembre, 1915, soient acceptées; qu'ordre soit donné à l'inspecteur de la voirie, M. Jos.DuSault, d'exécuter à la journée les travaux de pavage permanent de cette partie du boulevard Pie IX s'étendant de la rue Sherbrooke à environ cinq cents pieds vers le nord, de la même façon que les travaux actuellement en cours d'exécution sur ledit Boulevard, d'après plan, devis, etc., préparés par M.l'ingénieur Marius Dufresne;

Qu'instructions soient données à Bell Telephone Co., Montreal Light, Heat & Power Co. et Montreal Public Service Corporation de procéder immédiatement à l'enlèvement de poteaux, fils et installations que ces Compagnies possèdent respectivement sur cette partie dudit Blv.Pie IX, et à les replacer dans les ruelles et rues y adjacentes, le tout à être chargé à la Cité de Maisonneuve au prix coûtant;

Qu'instructions soient données à The Montreal, Light, Heat & Power Co., et the Montreal Water & Power Co. de procéder sans délai à placer respectivement leurs conduites à eau et à gaz, suivant le cas, sur le côté ouest de la partie ci-dessus désignée du dit Boulevard Pie IX; le tout aux frais de la Cité, sujet cependant à réajustement aux termes et de la façon mentionnée en une résolution de ce Conseil, dans un cas analogue, en date du 5 mai, 1915. (voir page 313/12 des minutes).

/Vrai extrait/

Jos. DuSault - Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AL/

14 Oct. 1915.

Paving & Construction Co. of Canada, Ltd.

Maisonneuve.

Messieurs,-


1066/15
Re coût du macadam, terre-plein
Blv. Pie. IX.

J'ai reçu instructions du Conseil de la Cité de Maisonneuve à son assemblée d'hier, de vous demander quelle sera la différence en extra du coût du terre-plein Boulevard Pie IX en beton asphalté et macadam asphalté, l'asphalte étant fourni par la Cité de Maisonneuve. -Le Conseil aimerait avoir une réponse à cette information le plus prochainement possible.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

 de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

14 Octobre 1915.

M. Marius Dufresne,
Maisonneuve.


1066/15
Cher Monsieur,-

Re coût du macadam, terre-plein
Blv. Pie IX.

Je vous transmets sous pli copie d'une lettre que j'adresse ce jour à Paving & Construction Co. of Canada, Limited, demandant une information au sujet du coût du macadam, terre-plein Boulevard Pie IX.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

 Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

19 Juin 1916.

M. Marius Dufresne,
Edif Bque de Toronto,
Maisonneuve.

1066/16
Cher Monsieur,-

1066/16
Veuillez trouver ci-après communication
d'une résolution adoptée par le Conseil de cette Cité à son
assemblée du 14 juin, 1916, au sujet du parachèvement du Blv.
Pie IX, par la Paving & Construction Co of Can. Ltd., savoir:


"Proposé par M.G.N. Pichet,"
"Secondé par M.J.E. Vigeant,"
"Et unanimement résolu:"

"Que le Secrétaire soit autorisé de notifier The
"Paving & Construction Company of Canada, Limited, d'avoir
"à parachever les travaux de pavage du Boulevard Pie IX com-
"mencés l'an dernier, consistant en la surface asphaltée, et
"ce, aux termes et conditions du contrat intervenu entre la
"Cité et ladite Compagnie, devant Mtre. J. Théo. Legault, en date
"du 21 avril, 1915."

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.


de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

158/13

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée régulière du 14 Juin, 1916, à laquelle sont présents: M. le Maire Lévis Tremblay et MM. les Conseillers G.N. Pichet, H.A. E. Morin, Elz. Lapointe, Dr. J.M. Pellerin, J.E. Vigeant & Wilf. Tardif, formant la totalité des membres de ce Conseil, savoir:

1066/16

Proposé par M. G.N. Pichet,
Secondé par M. J.E. Vigeant,

Et unanimement résolu:

Que le Secrétaire soit autorisé de notifier The Paving & Construction Company of Canada, Limited, d'avoir à parachever les travaux de pavage du Boulevard Pie IX commencé l'an dernier, consistant, en la surface asphaltés, et ce, aux termes et conditions du contrat intervenu entre la Cité et ladite Compagnie, devant Mtre. J. Théo. Legault, en date du 21 avril, 1915.

(Vrai extrait)

Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

The Paving & Construction Company of Canada Limited

Montreal le 16 Juin, 1916. 191

1066/16
A Monsieur le Maire,
et Messieurs les Echevins
de la Ville de Maisonneuve.

Messieurs:-

Je suis chargé par le Bureau de Direction, d'accuser réception de l'extrait des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée du 14 Juin courant, se rapportant au parachèvement des travaux de pavage du Boulevard PielX, suivant contrat intervenu entre la Cité et notre Compagnie.

En réponse, veuillez trouver ci-joint, extrait des Minutes de l'assemblée des Directeurs à son assemblé du 15 courant, se rapportant à ce sujet.

Espérant que sous les circonstances, le Conseil voudra bien se rendre à leur demande d'accepter Mr. Bernard Brault en leur lieu et place.

J'ai l'honneur d'être, Mr. le Maire et Messieurs les Echevins.

Votre tout dévoué.


Secrétaire.

Extrait des Minutes de l'Assemblée des Directeurs de la
"The Paving & Construction Company of Canada Limited" en date
du 15 Juin, 1916.

ATTENDU que la Ville de Maisonneuve vient de mettre la
Compagnie en demeure de parfaire les travaux qui lui ont été
accordés l'an dernier;

ATTENDU que la discussion qu'a produite la lecture de
cette mise en demeure démontre que la Compagnie ne saurait
parachever ces travaux à ce moment ci, sans qu'il en résulte
pour elle de très gros inconvénients;

ATTENDU que Mr. Bernard Brault, ingénieur civil et
constructeur, chargé de la surveillance de nos travaux l'an
dernier, possède notre confiance et est prêt à assumer toutes
et chacune des conditions de notre contrat pour le paracheve-
ment de ces travaux:

Il est proposé par Chs. BELANGER

Secondé par J. A. GAGNON

Et résolu à l'unanimité de transporter à Mr. Ber-
nard Brault les travaux qui restent à faire par la Compagnie
pour le compte de la Ville de Maisonneuve, lesquels le dit
Bernard Brault parfaire à l'entière satisfaction de la dite
Ville, sans autre rémunération que le reliquat qui reste à
payer sur l'exécution des contrats.

Copie de cette résolution devra être soumise à la
Ville de Maisonneuve pour approbation.

Vrai Extrait:

Belanger

*J'accepte ce transport en provision de sa ratifi-
cation par la Ville.*
Bernard Brault
16 Juin 1916

Secrétaire

22 Juin, 1916.

The Paving & Construction Co. of Canada, Ltd.,
Edif. Banque Wolson,
Maisonneuve.

Messieurs,-

Parachèvement Nlv. Pie IX

1066/16

Veillez trouver sous pli copie d'une
résolution adoptée par le Conseil de la Cité de Maison-
neuve, à son assemblée du 16 juin courant, relativement
à la demande que vous lui avez faite de confier à M. Ber-
nard Brault, ingénieur civil, l'exécution des travaux de
parachèvement du Boulevard Pie IX.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

22 Juin, 1916.

M. Marius Dufresne,
Edf. Banque de Toronto,
Maisonneuve.

1064/16
Cher Monsieur,-

Parachèvement Blv. Pie IX confié à
M. Bernard Brault, I.C.

Je vous transmets sous pli copie d'une
résolution adoptée par le Conseil de la Cité de Maison-
neuve, à son assemblée du 16 juin courant. -Vous y verrez
que l'exécution des travaux de parachèvement du Boulevard
Pie IX a été confiée à M. Bernard Brault, ingénieur ci-
vil, conformément à la demande de The Paving & Construction
Co. of Canada, Ltd. en date du 16 juin aussi courant.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée du 16 Juin, 1916, étant un ajournement de son assemblée du 14 du même mois, à laquelle sont présents: M.le Maire Lévis Tremblay et MM.les Conseillers G.N.Pichet, H.A.R.Morin, Elz.Lapointe, Dr.J.M.Pellerin, J.E.Vigeant & Wilf.Tardif, formant la totalité des membres de ce Conseil, savoir:

Lecture d'une lettre de Paving & Construction Company of Canada, Limited, en date du 16 juin, 1916, accusant réception de la résolution de ce Conseil en date du 14 juin, 1916, relativement au parachèvement des travaux du Boulevard Pie IX, commencés l'an dernier, consistant en la surface asphaltée, et

Transmettant un extrait des minutes de l'assemblée des Directeurs de The Paving & Construction Company of Canada, Limited, en date du 15 juin, 1916, par laquelle ladite Compagnie, pour des raisons personnelles, demanderait à la Cité de confier l'exécution des travaux dont il est ci-dessus question, à M.Bernard Brault, ingénieur civil.

Proposé par M.J.E.Vigeant,
Secondé par M. G.N.Pichet,

Et unanimement résolu:

Que cette demande soit accordée, sujette aux termes et conditions d'un contrat intervenu entre la Cité et ladite Compagnie le 21 avril, 1915, J.Théo.Legault, N.P., et pourvu que la Cité conserve toutes les garanties et recours légaux auxquels elle a droit de par le susdit contrat.

(Vrai extrait)

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée du 16 juin, 1916, étant un ajournement de son assemblée régulière du 14 du même mois, à laquelle sont présents: M.le Maire Lévis Tremblay et MM.les Conseillers G.N.Pichet, H.A.E.Morin, Elz.Lapointe, Dr.J.M.Pellerin, J.E.Vigeant et Wilf.Tardif, formant la totalité des membres de ce Conseil, savoir:

Lecture d'une lettre de Paving & Construction Company of Canada, Limited, en date du 16 juin, 1916, accusant réception de la résolution de ce Conseil en date du 14 juin, 1916, relativement au parachèvement des travaux du Boulevard Pie IX, commencés l'an dernier, consistant en la surface asphaltée, et

Transmettant un extrait des minutes de l'assemblée des Directeurs de The Paving & Construction Company of Canada, Limited, en date du 15 juin, 1916, par laquelle ladite Compagnie, pour des raisons personnelles, demanderait à la Cité de confier l'exécution des travaux dont il est ci-dessus question, à M.Bernard Brault, ingénieur civil.

Proposé par M. J.E.Vigeant,
Secondé par M. G.N.Pichet,

Et unanimement résolu:

Que cette demande soit accordée, sujette aux termes et conditions d'un contrat intervenu entre la Cité et ladite Compagnie le 21 avril, 1915, J.Théo.Legault, N.P. et pourvu que la Cité conserve toutes les garanties et recours légaux auxquels elle a droit de par le susdit contrat.

(Vrai extrait)

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.



Cité de Maisonneuve
P. Q. Canada

25 juillet 1916

1066/16
A Monsieur le Maire et Messieurs les Echevins de la Cité de
Maisonneuve
Messieurs,

J'ai remarqué la semaine dernière que des charretiers charroyant de la pierre et passant sur le boulevard Pie IX, chaine une de leur roue avant de descendre la côte de la rue Sherbrooke.

Comme ce boulevard est en asphalte et que cette composition est très molle au soleil, il devrait être défendu aux charretiers d'agir de la sorte sur ce boulevard et des affiches à cet effet placées au haut de la côte du boulevard, seraient nécessaire, afin de pouvoir conserver cette rue en bon état

Notre serviteur

Joel Fardy

1er août 1916

M. Zoel Tardif, Asst.Surt.
Dept. de la Voirie
Maisonneuve.

1066/16
Cher Monsieur,-

Charretiers détériorant
Blv. Pie IX

La vôtre en date du 25 juillet, 1916, a été soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée du 28 du même mois. Tel que suggéré dans votre lettre, vous avez été autorisé à faire faire et afficher des enseignes de façon à prévenir ces abus. J'écris ce jour au chef Marchessault, attirant son attention sur ces faits, et lui demandant d'aider à faire cesser cet état de choses.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

1er. août 1916.

M. H. Marchessault, Chef de police
Station No. 1
Maisonneuve.

1066/16
Cher Monsieur,-

Charretiers détériorant
Blv. Pie IX

Veillez trouver sous pli copie d'une lettre en date du 25 juillet, 1916, transmise à la Cité par M. Zoel Tardif, assistant surintendant de la voirie. A la suggestion de M. Tardif, la Cité a autorisé ce dernier à faire faire et afficher des enseignes de façon à prévenir les abus mentionnés à sa lettre. Vous voudrez bien donner les instructions voulues afin d'aider la Cité à faire observer ces avis.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL



Cité de Maisonneuve
P. Q. Canada

28 Juillet 1916

1066/16

Détail des travaux à exécuter prêt à recevoir l'asphalte
sur le boulevard Pie IX

Intersection Ernest.

un trou de poteau à remplir en béton, la ~~bordure~~
bordure en ciment du triangle nord de la voie
du tramway ainsi que celle du bout du terre-
plein (sud).

Intersection Girard.

les bordures en ciment des voies du tram-
way.

Intersection Boyce

entre-voie à débayer et faire en béton, les retours
des terre-plein nord et sud, et les bordures en ci-
ment de l'entre-voie.

Intersection Sherbrooke,

même travail qu'à la rue Boyce



Nord de la rue Sherbrooke.

*huit trous de poteaux à remplir en béton et
réparer deux endroits défectueux.*

Dans la cote Pie 14.

*réparer la chaîne et le cours d'eau défectueux
sur une longueur de cent pieds*

G. F. Landry

1er. août 1916

M. Zoel Tardif, Asst. Surt.
Dept. de la Voirie
Maisonneuve.

1066/16
Cher Monsieur,-

TRAVAUX D'URGENCE. Blv. Pie IX

Veillez trouver ci-après communication d'une résolution adoptée par le Conseil de cette Cité à son assemblée du 28 juillet, 1916, vous autorisant à faire certains travaux d'urgence sur le Blv. Pie IX, laquelle résolution se lit comme suit, savoir:

Proposé et résolu unanimement:

Que M. Zoel Tardif reçoive instructions de faire faire à la journée, et au compte de la Cité et prêts à recevoir l'asphalte, certains travaux urgents sur le Boulevard Pie IX tel que suit un détail (d'après un relevé fait par ledit M. Tardif), savoir:

INTERSECTION RUE ERNEST:

Un trou de poteau à remplir en béton, la bordure en ciment du triangle nord de la voie du tramway ainsi que celle du bout du terre-plein (sud).

INTERSECTION RUE GIRARD:

Les bordures en ciment des voies du tramway.

INTERSECTION RUE BOYCE:

Entre-voie à déblayer et faire en béton, les retours des terre-plein nord et sud, et les bordures en ciment de l'entre-voie.

TRAVAIL DE LA RUE SHERBROOK:

Huit trous de poteau à remplir en béton et réparer deux endroits défectueux.

INTERSECTION RUE SHERBROOK:

Même travail qu'à la rue Boyce.

DANS LA COTE DE LA RUE PIE IX:

Réparer la chaîne et le cours d'eau défectueux sur une longueur de cent pieds.

J'ai l'honneur d'être
Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

5 Août 1916.

1066/16
M. Marius Dufresne,
Maisonneuve.


Cher Monsieur,-

Travaux d'urgence. Blv. Pie IX

Veillez trouver sous pli copie d'une résolution adoptée par le Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée du 28 juillet, 1916, autorisant M.Z.Tardif à faire certains travaux d'urgence sur le Blv. Pie IX,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,


Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AL/

H.B. -M. Z.Tardif a été dûment notifié de ce que dessus.

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée du 28 juillet, 1916, étant un ajournement de son assemblée régulière du 26 du même mois, à laquelle sont présents: M. le Maire Lévis Tremblay & MM. les Conseillers G.N. Pichet, H.A.E. Morin, Elz. Lapointe, & J.E. Vigeant, formant un quorum, savoir:

Proposé et résolu unanimement:

Que M. Zoel Tardif reçoive instructions de faire faire à la journée, au compte de la Cité et prêts à recevoir l'asphalte, certains travaux urgents sur le Boulevard Pie IX tel que suit un détail, (d'après un relevé fait par ledit M. Tardif) savoir:

INTERSECTION RUE ERNEST:

Un trou de poteau à remplir en béton, la bordure en ciment du triangle nord de la voie du tramway ainsi que celle du bout du terre-plein (sud).

INTERSECTION RUE GIRARD:

Les bordures en ciment des voies du tramway.

INTERSECTION RUE BOYCE:

Entre-voie à déblayer et faire en béton, les retours des terre-plein nord et sud, et les bordures en ciment de l'entre-voie.

INTERSECTION RUE SHERBROOKE:

Même travail qu'à la rue Boyce.

NORD DE LA RUE SHERBROOKE:

Huit trous de poteau à remplir en béton et réparer deux endroits défectueux.

DANS LA CÔTE DE LA RUE PIE IX:

Réparer la chaîne et le cours d'eau défectueux sur une longueur de cent pieds.

/Vrai extrait/ *4/16*

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

41

1er. août 1916.

Paving & Constr'en Co. of Can. Ltd.
Bque Molson
Maisonneuve.

Messieurs,-

Terre-plein Bly. Pie IX

1066/16
Je suis autorisé par le Conseil de cette Cité
suivant résolution adoptée à son assemblée du 28 juillet,
1916, de vous donner instruction de compléter le terre-plein
du Boulevard Pie IX, de la rue Notre-Dame à la rue Ernest,
aux termes de votre contrat avec la Cité.

Espérant que vous voudrez bien vous mettre à l'œu-
vre sans délai pour faire ce travail,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

1066/16

5 Août 1916.

M. Marius Dufresne,
Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

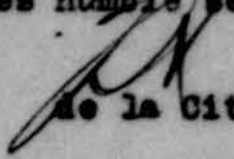
Terre-plein Bly. Pie IX

Veillez trouver ci-après communication d'une résolution adoptée par le Conseil de cette Cité à son assemblée du 28 juillet, 1916, donnant instruction à Paving & Construction Co. of Canada, Limited, de compléter le terre-plein du Boulevard Pie IX, de la rue Notre-Dame à la rue Ernest, aux termes de son contrat avec la Cité.

"Proposé par M.H.A.E. Morin,
"Et unanimement résolu:

"Que la Paving & Construction Co. of Canada, Limited,
"Reçoive instruction de compléter le terre-plein du Boulevard
"Pie IX, de la rue Notre-Dame à la rue Ernest. aux termes de
"son contrat avec la Cité."

J'ai l'honneur d'être
Votre très humble serviteur,


Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AL/

N.B.-La Compagnie a reçu avis de ce que dessus.

1066/16

8 septembre 1916.

Paving & Constr.Co.of Can.Ltd.
M. Bernard Brault, Ing.Civ.
s/d M.Marius Dufresne,
Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

J'ai reçu instructions du Conseil de
cette Cité à son assemblée du 6 septembre courant, de
vous demander de vouloir bien soumettre des prix pour la
complétion du terre-plein du Boulevard Pie IX, soit en ma-
cadam bitumineux ou en macadam asphalté.

Espérant que vous voudrez bien vous con-
former à la présente,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

Marius Dufresne Sa. Sc. - I. C. - A. G.

BANQUE DE TORONTO

coin Ontario et Casalle

TEL. CASALLE 838

186/13
franch. m. a.

Maisonnette le 6 septembre 1916

Cité de Maisonneuve

Mr. Jos, Hinton Sec. Trés.

Cher Monsieur,

1066/16
Les travaux de pavage d'asphalte sur le Boulevard Pie IX, avancent rapidement et j'attire l'attention du Conseil sur le fait qu'au Nord et au Sud de la voie du C.N.R. les travaux en béton de la base du pavage n'ont pas été complétés l'an dernier. La Cie. a été empêchée de compléter ses travaux sur un ordre de notre bureau, dans le but de nous permettre de faire baisser le niveau de la voie du C.N.R., ce que le C.N.R. a refusé de faire.

Le Surintendant de la voirie a fait remplir l'excavation faite par la Compagnie; aujourd'hui Mr. Bernard Brault désirerait que la Ville enlève la terre de remplissage afin qu'il puisse achever ses travaux en béton.

Nous désirons connaître l'opinion du Conseil à ce sujet.

Votre tout dévoué

Marius Dufresne

Par C. L. Dufort

189/13

Maisonneuve , 12 septembre 1916

A son honneur le Maire
et à Messieurs les Echevins
de la Cité de Maisonneuve.

1066/16

Messieurs,

J'accuse réception de la vôtre en date du 8 courant pour la complétion du terre-plein du Boulevard Pie IX, en macadam bitumineux.

En réponse, j'ai l'honneur de vous informer que je suis prêt à vous faire la pose d'un macadam bitumineux, méthode de pénétration pour le prix de quarante-cinq centins (45¢) la verge carrée.

Si votre Conseil entretient cette proposition vous voudrez bien m'en prévenir sans retard, car je commence lundi prochain le parachèvement de mes travaux sur le terre-plein du Boulevard Pie IX tel que d'après devis préparé à cet effet par votre ingénieur et qui comporte une allée en pierre sèche.

Comptant sur une réponse favorable, je me souscris

Messieurs,

Votre dévoué



Ingénieur civil et Constructeur.

16 septembre 1916.

M. Bernard Brault, Ingénieur
Paving & Constr. Co. of Can. Ltd.
c/é M. Marius Dufresne, I.C.
Maisonneuve.

1066/16
Cher Monsieur,-

Macadam bitumineux,
terre-plein Bly. Pie IX

La vôtre en date du 12 septembre courant a été soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée du lendemain. La résolution suivante a alors été adoptée, savoir:

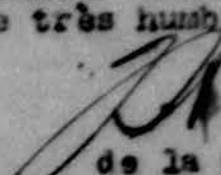
*Lecture d'une réponse de M. Bernard Brault, en date du 12 septembre, 1916, déclarant qu'il est prêt à poser un macadam bitumineux sur le terre-plein du Boulevard Pie IX, au prix de quarante-cinq (45) centimes la verge carrée.

*Proposé par M. Dr. J. M. Pellerin,
*Seconde par M. J. E. Vigeant,
*Et unanimement résolu:

Que l'offre de M. Bernard Brault soit acceptée au prix ci-dessus, ce terre-plein devant s'étendre de la rue Notre-Dame à la rue Ernest; avec instruction à l'entrepreneur de construire une traverse entre chaque carré, c'est-à-dire que ces traverses seront au nombre de 4 sur cette étendue.

J'ai l'honneur d'être
Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.


de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

23 sept. 1916

M. Marius Dufresne,
Maisonneuve.

1066/16
Cher Monsieur,-

Macadam bitumineux,
terre-plein Blv. Pie IX

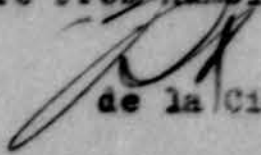
Veillez trouver ci-après communication d'une résolution adoptée par le Conseil de cette Cité à son assemblée du 13 septembre courant, au sujet de la pose de macadam bitumineux sur le terre-plein du Boulevard Pie IX, savoir:

*Lecture d'une réponse de M. Bernard Brault, en date du 12 septembre, 1916, déclarant qu'il est prêt à poser un macadam bitumineux sur le terre-plein du Boulevard Pie IX, au prix de quarante-cinq centins (45) la verge carrés.

*Proposé par M. Dr. J. M. Pellerin,
*Secondé par M. J. E. Vigeant,
*Et unanimement résolu:

*Que l'offre de M. Bernard Brault soit acceptée au prix ci-dessus, ce terre-plein devant s'étendre de la rue Notre-Dame à la rue Ernest; avec instruction à l'entrepreneur de construire une traverse entre chaque carré, c'est-à-dire que ces traverses seront au nombre de quatre sur cette étendue.

J'ai l'honneur d'être
Votre très humble serviteur,


Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AL/

194/13

Marius Dufresne Sa. Sc. - I. C. - A. G.

BANQUE DE TORONTO
coin Ontario et Casalle

Maisonneuve le 19 septembre 1916

a. Dufresne

1064/16

Cité de Maisonneuve
Mr. Jos. Hinton Sec. Trés.

Cher Monsieur,

J'attire l'attention du Conseil sur les travaux de remplissage du terre plein du Boulevard Pie IX. près de la rue Sherbrooke.

Il est urgent que le remblai du terre plein soit complété cet automne, afin de protéger la chaîne en béton, contre la gelée.

Votre tout dévoué,

Marius Dufresne
par J. H.

29 sept .1916

M. Marius Dufresne,
Maisonneuve.

1066/16
Cher Monsieur,-

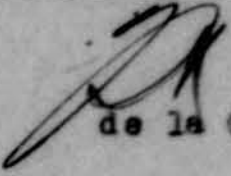
Remblai terre-plein Hiv. Pie IX

La vôtre en date du 19 septembre, 1916, au sujet du remblai du terre-plein du Boulevard Pie IX, près de la rue Sherbrooke, a été soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée du 27 du même mois puis déposée aux archives. Il a été constaté que les travaux auxquels vous faites allusion dans votre lettre sont en cours d'exécution.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur.

Sec.-Trés.


de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

Finitions au tervia x ou un autre
matériel rencontrant les spécifications P
de l'Etat de New York.

penetration
Combien de gallons à la verge. 2 à peu près
2 gallons. Grosseur de la pierre? 1 1/2 à 2
2 Couches de Tarvia si nécessaire plus 1
couche de petite pierre 1/4 @ 1/2 bien roulée.
Les réparages doivent être faits par la
COMPAGNIE.

pour soumettre à M. Dupres

TEL. LASALLE 838

1916/13
soumettre le 27 Septembre, 1916.

Macadam bitumineux,
terre-plein Blvd. Pie IX.
résolution passée par le

1916/13
Conseil de la Cité de Maisonneuve en date du 13 Septembre dernier
accordant à Mr. Bernard Brault, un contrat pour la pose d'un macadam bitumineux
sur le trottoir du terre-plein du Boulevard Pie IX.

J'aimerais à savoir d'après quelles spécifications le
Conseil a accordé ce contrat afin que nous puissions surveiller ces
travaux.

J'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué,

Marius Dupres

Marius Dufresne Sa. Sc. - I. C. - A. G.

BANQUE DE TORONTO

coin Ontario et Casalle

Maisonneuve le 27 Septembre, 1916.

CITE DE MAISONNEUVE,
Mr. Jos. Hinton, Sec. Trés.

Cher Monsieur;

Re. Macadam bitumineux,
terre-plein Blvd. Pie IX.

J'ai pris connaissance d'une résolution passée par le
Conseil de la Cité de Maisonneuve en date du 13 Septembre dernier
accordant à Mr. Bernard Brault, un contrat pour la pose d'un macadam bitumineux
sur le trottoir du terre-plein du Boulevard Pie IX.

J'aimerais à savoir d'après quelles spécifications le
Conseil a accordé ce contrat afin que nous puissions surveiller ces
travaux.

J'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué,

Marius Dufresne

29 sept. 1916

M. Marius Dufresne,
Maisonneuve.

1066/16
Cher Monsieur,-


Macadam bitumineux,
terre-plein Blv. Pie IX

La vôtre en date du 27 septembre, 1916, a été soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée du même jour, et veuillez trouver sous pli copie de la résolution qui a été adoptée à cet effet, donnant le détail des spécifications qui doivent servir à la construction du macadam bitumineux du terre-plein Boulevard Pie IX.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur.

Sec.-Trés.


de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée régulière du 27 septembre, 1916, à laquelle sont présents: M. le Maire Lévis Tremblay, MM. les Conseillers G.N. Pichet, H.A.E. Morin, Elis. Lapointe, Dr. J.M. Bellerin, J.E. Vigeant & Wilf. Tardif, formant la totalité des membres de ce Conseil, savoir:

1064/16
Lecture d'une lettre de M. Marius Dufresne, en date du 27 septembre, 1916, au sujet des spécifications du macadam bitumineux, terre-plein Boulevard Pie IX.

Proposé par M. J.E. Vigeant,
Et unanimement résolu:

Que ce macadam bitumineux soit construit de la façon suivante, savoir: La surface de ce macadam sera en tarvia X ou un autre matériel rencontrant les spécifications P de l'état de New York. Pénétration, environ deux gallons à la verge; Grosseur de la pierre, $1\frac{1}{2}$ à 2 pouces; 2 couches de tarvia si nécessaire, plus 1 couche de petite pierre de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ pouce, bien roulées. Et qu'avis en soit donné à M. l'ingénieur Marius Dufresne.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

29 sept. 1916

Paving & Constr'on Co. of Can. Ltd.
M. Bernard Brault, Ingénieur
s/d M. Marius Dufresne
Maisonneuve.

1066/16
Cher Monsieur,-

Macadam bitumineux,
terre-plein Blv. Pie IX

Je vous transmets sous pli copie d'une résolution adoptée par le Conseil de cette Cité à son assemblée du 27 septembre, 1916, donnant le détail des spécifications qui doivent servir à la construction du macadam bitumineux du terre-plein Boulevard Pie IX.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

[Signature]
de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

P25/B1,267

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée du 27 septembre, 1916, à laquelle sont présents: M. le Maire Lévis Tremblay & MM. les Conseillers O.N. Pichet, H.A.B. Morin, Hls. Lapointe, Dr. J.M. Pellerin, J.E. Vigeant & Wilf. Tardif, formant la totalité des membres de ce Conseil, savoir:

Lecture d'une lettre de M. Marius Dufresne, en date du 27 septembre, 1916, au sujet des spécifications du macadam bitumineux, terre-plein Boulevard Pie IX.

Proposé par M. J.E. Vigeant,
Et unanimement résolu:

Que ce macadam bitumineux soit construit de la façon suivante, savoir: La surface de ce macadam sera en tarvia X ou un autre matériel rencontrant les spécifications P de l'état de New York. Pénétration, environ deux gallons à la verge; grosseur de la pierre, $1\frac{1}{2}$ à 2 pouces; 2 couches de tarvia si nécessaire, plus 1 couche de petite pierre de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ pouce, bien roulée. Et qu'avis en soit donné à M. l'Ingénieur Marius Dufresne.

/Vrai extrait/

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

229/13

Marins Dufresne Sa. Sc. I. C. - A. G.

BANQUE DE TORONTO

coin Ontario et Casalle

Maisonneuve le 29 novembre 1916.

Cité de Maisonneuve.

Mr. Josa Hinton, Sec-Trésorier.

Cher Monsieur,

Le 23 septembre dernier nous avons reçu une résolution de votre conseil passée à son assemblée du 13 septembre, se lisant

1066/6 comme suit:

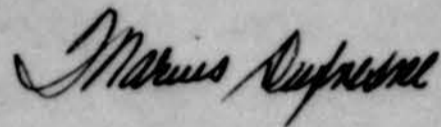
"Lecture d'une réponse de M. Bernard Brault, en date du 12 septembre, 1916, déclarant qu'il est prêt à poser un macadam bitumineux sur le terre-plein du Boulevard Pie IX, au prix de quarante-cinq centins (.45) la verge carrée.

"Proposé par M. Dr. J. M. Pellerin,
"Secondé par M. J. E. Vigeant,
"Et unanimement résolu:

"Que l'offre de M. Bernard Brault soit acceptée au prix ci-dessus, ce terre-plein devant s'étendre de la rue Notre-Dame à la rue Ernest; avec instruction à l'entrepreneur de construire une traverse entre chaque carré, c'est-à-dire que ces traverses seront au nombre de quatre sur cette étendue"

Je désirerais savoir si ce montant de .45¢ la verge carrée est en plus du prix du contrat accordé en 1915 soit \$1.00 la verge carrée et s'il s'applique sur toute la surface du terre-plein ou sur la surface des trottoirs seulement.

Votre tout dévoué,



4 Décembre, 1916.

M. Marius Dufresne,
Edif. Banque de Toronto,
Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

Prix macadam bitumineux terre-plein
Blv. Pie IX

La vôtre en date du 29 novembre dernier /1916/ a été soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée du 1er décembre ert.

Le prix de 45¢ accordé à M. Bernard Brault pour poser du macadam bitumineux sur le terre-plein du Blv. Pie IX, auquel vous faites allusion dans votre lettre, est en plus du prix du contrat accordé à The Paving & Construction Co. of Canada, Ltd. en 1915, soit \$1.00 la verge carrée, mais pour la surface des trottoirs seulement, comprise dans le susdit terre-plein.

La présente explication donnée, auriez-vous l'obligeance de nous faire un état établissant la superficie qu'il y aurait lieu de payer à M. B. Brault à raison de \$0.45 la v.c.

Bien à vous,

AT/ H.B. - Sous pli copie de la résolution. *H.B.* Sec. Trés. de la Cité de Maisonneuve.

239/13

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée du 1er. décembre, 1916, étant un ajournement de sa assemblée régulière du 29 novembre, 1916, à laquelle sont présents: M. le pro-Maire H.A.B. Morin, MM. les Conseillers G.N. Pichet, Hls. Lapointe, J.R. Vigant & Wilf. Tardif, formant un quorum, savoir:

Lecture d'une lettre de M. Marius Dufresne, en date du 29 novembre, 1916, demandant une information au sujet du prix du macadam bitumineux, terre-plain Boulevard Pie IX.

Proposé et résolu unanimement:

Qu'en réponse à cette lettre le Secrétaire soit autorisé d'informer M. Marius Dufresne que le prix de .45¢ auquel il fait allusion dans sa lettre est en plus du prix de une piastre (\$1.00) la verge carrée, mentionné au contrat accordé en 1915 à Paving & Construction Company of Canada, Limited, et que ce prix de \$0.45 s'applique à la surface de macadam du trottoir seulement, du terre-plain du Blv. Pie IX, de la rue Notre-Dame à la rue Ernest.

bitumineux

Et que M. l'Ingénieur Marius Dufresne soit autorisé à préparer un état établissant la superficie, en verges carrées, qu'il y aurait lieu de payer à M. Bernard Brault au prix susdit de \$0.45 la verge carrée, et le soumettre au Conseil à sa prochaine assemblée.
(Vrai extrait)

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.



2407

Marius Dufresne Sa. Sc. - I. C. - A. G.

BANQUE DE TORONTO
coin Ontario et Casalle

Maisonnette le 29 novembre 1916

Cité de Maisonneuve

Mr. Jos. Hinton Sec. Trés.

Cher Monsieur,

1066/16

J'ai l'honneur de faire rapport qu'il y a ^{eu} certains travaux faits dans le cours de l'année 1915 par la Cie. Paving & Construction, qui n'ont pas été payés parceque ces travaux ne sont pas complétés.

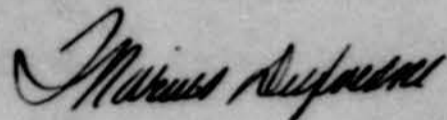
Ces travaux sont les suivants:

Sur le Boulevard Pie IX., au Sud de la voie du C.N.R. 200 verges carrées de fondation de voie ferrée faites en beton armé d'une épaisseur de 9".

Sur le Boulevard Pie IX au Sud et au Nord de la voie du C.N.R., 400 verges carrées d'excavation de 18", et 400 verges carrées de sous base en pierre (Rubble), 6" d'épaisseur.

Ces divers travaux n'ont pas été terminés durant l'année 1916, sur ordre du Conseil.

Votre tout dévoué



240/13

4 Décembre, 1916.

M. Marius Dufresne,
Edif. Banque Toronto,
Maisonneuve.

1066/16
Cher Monsieur,-

Travaux Paving & Constr'on C of C Ltd
non complétés Bly Pie IX

La vôtre en date du 29 novembre dernier /1916/ a été soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée du 1er décembre prt. -Il a alors été résolu de vous autoriser à faire l'estimé des travaux faits par la susdite Compagnie et mentionnés dans votre lettre, sur le Boulevard Pie IX, et en faire rapport au Conseil à sa prochaine assemblée.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur
Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AT/ N.B.- Ci-inclus copie de la résolution.



240/13

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée du 1er décembre, 1916, étant un ajournement de son assemblée régulière du 29 novembre, 1916, à laquelle sont présents: M. le Maire pro-Maire H.A.E.Morin, MM. les Conseillers G.N.Pichet, Elz.Lapointe, J.E.Vigeant & Wilf.Tardif, formant un quorum, savoir:

Lecture d'une lettre de M.Marius Dufresne, en date du 29 novembre, 1916, faisant rapport que certains travaux mentionnés dans sa lettre, faite par la Paving & Construction Company of Canada, Limited, en 1915, sur le Boulevard Pie IX, n'ont pas été payés parce que ces travaux ne sont pas complétés.

Proposé par M.Wilf.Tardif,
Et unanimement résolu:

Que M.Marius Dufresne soit autorisé à préparer un estimé des travaux qui auraient ^{été} faits et qui n'ont pas été payés, et le soumettre au Conseil à sa prochaine assemblée.

(Vrai extrait)

Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

248/13

Marius Dufresne Sa. Sc. - I. C. - A. G.

BANQUE DE TORONTO

coin Ontario et Casalle

Maisonneuve le 20 décembre 1916.

Cité de Maisonneuve.

Mr. Jos. Hinton, Sec-Trés.

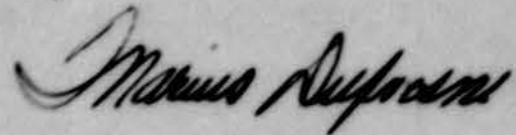
1066/16
Cher Monsieur,Travaux paving & Construction C. of C. Ltd.
non complétés Blvd. Pie IX et C.N.Ry.

J'ai l'honneur de faire rapport, en réponse à votre lettre du 4 décembre dernier que j'ai estimé les travaux exécutés sur le Boulevard Pie IX à l'intersection du C.N.R. sur la base suivante:

Travaux de la voie des tramways à 50% du prix du contrat,

Travaux de la chaussée à 1/3 du prix du contrat.

Votre tout dévoué,



26 Déc., 1916

M. Marius Dufresne,
Edf. Bque. Toronto,
Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

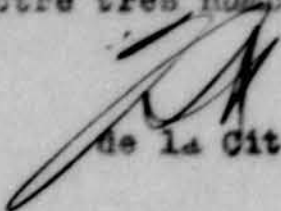
Paving & C.C. of C. Ltd: Travaux non com-
plétés Blv. Pie IX et C. H. Blv.

1066/16
La vôtre en date du 20 déc. crt., a été soumise au
Conseil de cette Cité à son assemblée du 23 du même mois.
Le Conseil désirerait avoir de plus amples détails à ce sujet
et vous prie de vouloir bien lui en fournir. Espérant que vous
vous rendrez à sa demande aussitôt que possible,

Veuillez me croire

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.


de la Cité de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, a son assemblée régulière du 13 Mai, 1914, a laquelle étaient présents: M. le Maire Alex. Michaud et MM. les Conseillers Oscar Dufresne, Chs., Bélanger, Robt. Fraser, J.E. Lemay, Art. Sicard & Alb. Lemay, formant un quorum, savoir:

Proposé par M. Chs. Bélanger

Et unanimement résolu:

Que M. Marius Dufresne reçoive instructions de préparer les plans et devis etc., des pavages modernes de toutes les rues et avenues privées, c'est-à-dire celles où il ne circule pas de tramways, comprises entre le fleuve St. Laurent et la ligne projetée du Pacifique Canadien.

Ce pavage permanent devra être fait d'une épaisseur de 6" de grosse pierre, avec drain, de 6" de béton armé et d'une surface de 3" en asphalte.

Ce devis devra comporter une surface en bloc de bois au cas où le Conseil désirerait poser, a certains endroits, ce genre de pavage au lieu de l'asphalte; la qualité des blocs de bois devra être détaillée.

(Vrai extrait)

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

ARCHIVES MUNICIPALES

1066-42-2

Maisonneuve

2

La Cité de Maisonneuve

1066/1915

Tous avis aux Compagnies d'utilité publique re
payage de certaines rues durant 1915

2

4

6

P25/B1,267

7 4

SUBJECT:

Streets to be Permanently Paved during 1915.

The Bell Telephone Co. of Canada.

MANAGER'S OFFICE

GCW/W.

Montreal, April 9th, 1915.

Hon. Levie Tremblay,
Mayor, City of Maisonneuve,
Ontario St., Maisonneuve, Que.

1066/15
Sir:-

I have written Mr. Maurice Durrone, City Engineer, several times, requesting that he supply me with a list of the streets which the City propose to permanently pave during the year 1915, with type of pavement to be used on each street, but to date have not received a reply.

I should greatly appreciate anything you could do to have this data forwarded us at an early date, as it would give us the opportunity of laying our underground conduit where necessary.

Yours truly,


Manager.

April 12th.1915.

The Bell Telephone Coy.,
c/o Mr. F. G. Webber,
C i t y .

Dear Sir:-

In answer to your letter of the 9th. instant addressed to his Worship Mayor Levie Tremblay, I am directed by the City Council to give you the following answer:

The Council has decided to permanently pave, during this season, with asphalt and steel reinforce concrete foundations, the following streets:

10. Letourneux St.: From N.Dame St.to the proposed C.P.R.Branch Line;
20. Aird Avenue : From St.Catherine St. to Adam Street;
30. Pie IX Blvd. : From the proposed C.P.R.Branch Line to Sherbrooke St.

Those three above named streets are to be paved by the City immediately to day-labor.

Moreover, the City has awarded a contract to The Paving & Construction Co.of Canada,Ltd. to pave with asphalt and steel reinforce concrete foundations and to be executed during this season, the following streets:

10. Orleans St. : From N.Dame St.to the proposed C.P.R.line
20. Desjardins St.: do do do
30. 2nd. Avenue : do do do
40. Pie IX Blvd. : do do do
50. Adam Street : In the whole City limits
60. Lafontaine St.: From Morgan Blv.to eastern limits of this City

As it is intended to rush those works, we would deem it a special favour would lay the underground conduits under those streets as soon as possible.

N.B. Pie IX Blv. is then to be paved from Notre-Dame St. to Sherbrooke Street.

Yours truly

Ass.Sec.Tre
of the City of Maisonneuve.

AT/



Copie

BUREAU DU
SECRETARE-TRESORIER

Téléphone Bell Lasalle 1280

Maisonneuve, April 12th. 1915. / 9

The Bell Telephone Coy.,
c/o Mr. F. G. Webber,
City.

Dear Sir:-

In answer to your letter of the 9th. instant addressed to his Worship Mayor Louis Tremblay, I am directed by the City Council to give you the following answer:

The Council has decided to permanently pave, during this season, with asphalt and steel reinforce concrete foundations, the following streets:

10. Letourneux St.: From N.Dame St. to the proposed C.P.R. Branch Line;
20. Aird Avenue : From St. Catherine St. to Adam Street;
30. Pie IX Blvd. : From the proposed C.P.R. Branch Line to Sherbrooke St.

Those three above named streets are to be paved by the City immediately to day-labor.

Moreover, the City has awarded a contract to The Paving & Construction Co. of Canada, Ltd. to pave with asphalt and steel reinforce concrete foundations and to be executed during this season, the following streets:

10. Orleans St. : From N.Dame St. to the proposed C.P.R. line
20. Desjardins St.: do do do
30. 2nd. Avenue : do do do
40. Pie IX Blvd. : do do do
50. Adam Street : In the whole City limits
60. Lafontaine St.: From Morgan Blv. to eastern limits of this City.

As it is intended to rush these works, we would deem it a special favour would lay the underground conduits under these streets as soon as possible.

N.B. Pie IX Blv. is then to be paved from Notre-Dame St. to Sherbrooke Street.

Yours truly

Ass. Sec. Treas
of the City of Maisonneuve.

AT/

April 12th., 1915.

1066/15
Montreal Light, Heat & Power Coy.,
C i t y .

Gentlemen:-

I beg to inform you that the Council of this City has decided to permanently pave, during this season, with asphalt and steel reinforce concrete foundations, the following streets:

10. Letourneux St. : From N.Dame St. to the proposed C.P.R. Branch Line;
20. Aird Avenue : From St. Catherine St. to Adam Street;
30. Pie IX Blvd. : From the proposed C.P.R. Branch Line to Sherbrooke St.

These three above named streets are to be paved by the City immediately to day-labor.

Moreover, the City has awarded a contract to The Paving & Construction Co. of Canada, Ltd., to pave with asphalt and steel reinforce concrete foundations and to be executed during this season, the following streets:-

10. Orleans St. : : From N.Dame St. to the proposed C.P.R. Line
20. Desjardins St. : do do do
30. Second Avenue : do do do
40. Pie IX Blvd. : do do do
50. Adam Street : In the whole City Limits
60. Lafontaine St. : From Morgan Blv. to eastern limits of this C

As it is intended to rush these works, we would deem it a special favour would lay the underground conduits under those streets as soon as possible.

N.B. Pie IX Blv. is then to be paved from Notre-Dame Street to Sherbrooke St.

I remain

Yours truly

Ass. Sec. Treas.

of the City of Maisonneuve .

AT/



copie

BUREAU DU
SECRETARE-TRESORIER

Téléphone Bell Lasalle 1280

Maisonneuve, April 12th., 1915,

Montreal Light, Heat & Power Coy.,
C i t y .

Gentlemen:-

I beg to inform you that the Council of this City has decided to permanently pave, during this season, with asphalt and steel reinforce concrete foundations, the following streets:

- 1c. Letourneux St. : From N.Dame St. to the proposed C.P.R. Branch Line;
- 2c. Aird Avenue : From St. Catherine St. to Adam Street;
- 3c. Pie IX Blvd. : From the proposed C.P.R. Branch Line to Sherbrooke St.

Those three above named streets are to be paved by the City immediately to day-labor.

Moreover, the City has awarded a contract to The Paving & Construction Co. of Canada, Ltd., to pave with asphalt and steel reinforce concrete foundations and to be executed during this season, the following streets:-

- 1c. Orleans St. : : From N.Dame St. to the proposed C.P.R. Line
- 2c. Desjardins St. : do do do
- 3c. Second Avenue : do do do
- 4c. Pie IX Blvd. : do do do
- 5c. Adam Street : In the whole City Limits
- 6c. Lafontaine St. : From Morgan Blv. to eastern limits of this City

As it is intended to rush these works, we would deem it a special favour would lay the underground conduits under those streets as soon as possible.

N.B. Pie IX Blv. is then to be paved from Notre-Dame Street to Sherbrooke St.

I remain

Yours truly

Ass. Sec. Treas.

of the City of Maisonneuve .

AT/



BUREAU DU
SECRETARE-TRESORIER

12th. April, 1915

Maisonneuve, _____ 19

The Bell Telephone Coy.,
c/o Mr. F. G. Webber,
Montreal.

Dear Sir:-

** street reinforced*

In answer to your letter of the 9th. instant addressed to his Worship Mayor Levie Tremblay, I am directed by the City Council to give you the following answer: The City Council has decided to permanently pave, during this season, with asphalt & concrete foundation, the following streets:

- 10. LETOURNEUX ST.: From N.Dame St. to the proposed C.P.R. branch line;
 - 20. AIRD AVENUE. : From St. Catherine St. to Adam St.
- 32 Rue Bl. From the proposed C.P.R. branch line to St. Lawrence St.*
- Those two above named streets are to be paved by the City immediately to day-labor.

Moreover, the City has awarded a contract to The Paving & Construction Co. of Canada, Limited to pave with asphalt & concrete foundation, and to be executed during this season, the following streets:

- 10. ORLEANS ST. : From N.Dame St. to the proposed C.P.R. line
- 20. DESJARDINS ST. do do do
- 30. 2nd. AVENUE : do do do
- 40. Blv. PIE IX : From Notre-Dame St. to ~~Catherine St.~~ do
- 50. ADAM ST. : In the whole City limits
- 60. LAFONTAINE ST. : From Blv. Morgan to eastern limits of this City.

As it is intended to rush those works, we would deem it a special favour would lay his underground conduits under those streets as soon as possible.

N.B. Rue Bl. is intended to be paved from Notre-Dame St.
Yours truly

Ass. Sec. Treas.
of the City of Maisonneuve.

** Starts Shebrooke Street*
JH/AT

2 copies

THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER COMPANY

Office of the Engineer of Gas Distribution

Cable Address "POWERCO"

MONTREAL, April 22, 1915.

Mr. J. Hinton,
Asst. Sec.-Treas.,
City of Maisonneuve.

Dear Sir:

1066/15
Replying to yours of the 12th inst. containing schedule of streets you intend to pave this year and requesting us to complete any work we may contemplate before pavement goes down -

Beg to say so far as our Electric Dep't. is concerned they do not anticipate doing work in any of the streets mentioned. As regards the Gas Dep't. would say that -

On Letourneaux St.	We will bore for possible leaks only
• Airé Avenue	1 service to be put in
• Pie IX Avenue	1 " (also see further report)
• Orleans "	Connect 150° from St.Catherine North
do. do.	• 275° " Ernest South
On. Desjardin	• 32° " Adam North
• 2nd Avenue	No business to warrant our making extension North of Ontario.
• Pie IX "	Connect 270° gap No. of St.Catherine
• Adam	• 175° from Orleans East
• "	• 225° " Bourbonniere West
• "	Gap of 400° from a point E. to a point West of Boulevard Morgan, but no business to warrant the expense.
• Lafontaine	Gap of 130° from Morgan to 5th Ave. No business to warrant the expense.

We have already got a force of men working on these connections and we have instructed our Superintendent to keep in touch with your Engineer.

Also in accordance with your Asst. Engr., Mr. Dufort's phone request asking for certain estimates - we met your Engineer, Mr. Dufresne as per appointment on the ground and discussed the proposition of removing our present Low and H. P. Mains and manholes on Pie IX, between Ontario and

Mr. J. Hinton -

Porsythe West to some point under the proposed sidewalk, also the placing of two mains, one on either side of the street so as to avoid later cutting of the pavement. The following estimate applies only to that portion of Pie IX between Ontario & Sherbrooke, a distance of 3465 ft. Pipes to be laid about 7 ft from each street line as designate by your engineer -

To remove the 12" H.P. main between Ernest and Girard and place same under site of west sidewalk, but leaving present manhole where it now is would cost

1020 feet 12" @ 2.60 \$ 2652.00

We will allow credit on old pipe at current rate for whatever is perfect and sound and full length and scrap value for damaged or broken less the cost of removing it and back-filling the trench - about

566.00

Approximate cost to you \$ 3086.00

To remove the present 8" pipe between Ontario and Ernest and place same under site of west sidewalk including a short piece of 8" from Girard South, would cost

1190 feet of 8" @ 1.60 1904.00

We will allow credit on same conditions as above, approximately

388.00

Approximate cost to you \$ 1516.00

As to further proposition to lay a main on East side from Ontario to Sherbrooke - and as there are no consumers except what are already served it will require to complete the system, on West side

745 feet of 8" from Ernest to about 250' S. of Girard
1550 " of 8" " Girard to Sherbrooke
3475 " of 4" " Ontario to Sherbrooke on E. side
440 " of 4" for cross connection
6210 feet 4" @ .85 laid on site of sidewalk complete

\$ 5278.50

(You will notice although we propose to lay 8" on the West side we are only charging you with 4" size)

Regarding this last proposition, we will rebate you \$25.00 for each bona-fide house connection taken offit - on request - up to the cost mentioned.

Mr. J. Hinton -

Any cutting of pavement required for making the new connections at Ontario have not been allowed for, and would require to be added.

I shall be glad if you will advise me of your decision as soon as possible.

Yours truly,

THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER CO.,

Chas. Foster

ENGINEER GAS DISTRIBUTION.

SUBJECT

Streets to be Permanently Paved during 1915 - Maisonneuve.

The Bell Telephone Co. of Canada.

MANAGERS OFFICE

HJN/W.

Montreal. April 30th, 1915.

To His Worship, the Mayor,
and Members of the Municipal
Council of the City of Maisonneuve,
Maisonneuve, Que.

Gentlemen:-

I beg to thank you for your communication of April 12th, in which you informed me as to the street paving contemplated for the year 1915 by the City of Maisonneuve.

In this connection I beg to advise you that this Company will probably require to lay underground conduits, manholes and branches during the coming Summer on streets in Maisonneuve as per the following list:-

Orleans Avenue for about 100 ft. South of St.Catherine.
" " " " 100 ft. South of Ontario
" " " " 100 ft. North of Ontario
" " at the intersection of Girard.
Pie IX Avenue at Ernest for 100 ft. North and South.
" " from Girard to Sherbrooke Street.
Intersection of Letourneux and Girard.
Intersection of Desjardins and Girard.
Second Avenue for about 100 ft. North of Ontario
Intersection of Aird Avenue and Lafontaine.
Aird Avenue for about 100 ft. South of Lafontaine.
Intersection of Wm. David and Lafontaine.

As soon as our estimates for the work have been prepared and approved, we will make formal application in the usual way to your City for permission to do this work, or whatever portion of it may be decided upon, and we would request

- 2 -

that you bear the matter in mind when making preparation for paving work in any one section.

Yours truly,

J. H. Webber
Manager.

11 Mai, 1915.

Bell Telephone Coy.,
&
Montreal Light, Heat & Power Coy.,
Montréal.

Messieurs,-

Re Pavage des rues Aird, Wm. David & 4e. Ave

1166/15
J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de la Cité de Maisonneuve a résolu de paver durant cette saison, en plus de la liste déjà transmise, et de la même manière, les rues suivantes, savoir:

10. Avenue Aird: (a) De Notre-Dame à Ste. Catherine;
(b) De Adam à la ligne du C.P.R.

20. Wm. David : De la rue Notre-Dame à la rue Ontario; et

30. 4^{ème}. Ave: De la rue Notre-Dame à la voie du Grand Nord.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

1er. Juin, 1915.

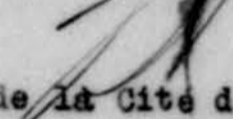
M. Marius Dufresne,
Maisonneuve.

1066/15
Cher Monsieur,-

Je vous transmets sous pli copie
d'une lettre de la Montreal Light, Heat & Power Co.,
en date du 22 avril dernier (1915), en réponse à la let-
tre que lui adressait la Cité au sujet des travaux de
pavages permanents dans les limites de la Cité de Mai-
sonneuve. -Vous verrez par cette lettre, les endroits
où la Compagnie désire faire des travaux.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

 Ass. Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER CO. (copy)

Montreal April 22, 1915.

Mr. J. Hinton,
Asst., Sec.-Treas.
City of Maisonneuve.

Dear Sir:

Replying to yours of the 12th inst. containing schedule of streets you intend to pave this year and requesting us to complete any work we may contemplate before pavement goes down -

1066/15
Beg to say so far as our Electric Dept. is concerned they do not anticipate doing work in any of the streets mentioned. As regards the Gas Dept. would say that -

On Letourneux St.	We will bore for possible leaks only
" Aird Avenue	1 service to be put in
" Pie IX Avenue	1 " (also see further report)
" Orleans Avenue	Connect 150" from St.Catherine North
do do	" 275" " Ernest South
On Desjardins	" 292" " Adam North
" 2nd. Avenue	No business to warrant our making extension North of Ontario.
" Pie IX	Connect 270" gap No. of St.Catherine
" Adam	" 175" from Orleans East
" "	" 225" " Bourbonniere West
" "	Gap of 400" from a point E. to a point West of Boulevard Morgan, but no business to warrant the expense.
" Lafontaine	Gap of 1200" from Morgan to 5th Ave. No business to warrant the expense.

We have already got a force of men working on these connections and we have instructed our Superintendent to keep in touch with your Engineer.

Also in accordance with your Asst. Engr., Mr. Dufort's phone request asking for certain estimates - we met your Engineer, Mr. Dufresne as per appointment on the ground and discussed the proposition of removing our present Low and H.P. Mains and manholes on Pie IX, between Ontario and Forsythe West to some point under the proposed sidewalk, also the placing of two mains, one on either side of the street so as to avoid latter cutting of the pavement. The following estimate applies only to that portion of Pie IX between Ontario & Sherbrooke, a distance of 3465 ft. Pipes to be laid about 7 ft. from each street line as designate by your Engineer -

=2=

To remove the 12" H.P. main between Ernest & Girard and place same under site of west sidewalk, but leaving present manhole where it now is would cost
1020 feet 12" at 2.60 \$2652.00

We will allow credit on old pipe at current rate for whatever is perfect and sound and full length and scrap value for damaged or broken less the cost of removing it and back-filling the trench - about 566.00

Approximate cost to you \$ 2086.00

To remove the present 8" pipe between Ontario and Ernest and place same under site of west sidewalk including a short piece of 8" from Girard South would cost
1190 feet of 8" at 2.60 1904.00

We will allow credit on same conditions as above approximatively 288.00

Approximate cost to you \$1616.00

As to further proposition to lay a main on each side from Ontario to Sherbrooke - and as there are no consumers except what are already served it will require to complete the system on West side

745	feet of 8"	from Ernest to about 250' S. of Girard	
1550	" of 8"	" Girard to Sherbrooke	
3475	" of 4"	" Ontario to Sherbrooke on E. side	
<u>440</u>	" of 4"	for cross connection	
6210	feet 4"	at .85 laid on site of sidewalk complete	<u>\$5278.50</u>

(You will notice although we propose to lay 8" on the West side we are only charging you with 4" size)

Regarding this last proposition, we will rebate you \$25.00 for each bona-fide house connection taken offit - on request - up to the cost mentioned.

Any cutting of pavement required for making the new connections at Ontario have not been allowed for, and would require to be added.

I shall be glad if you will advise me of your decision as soon as possible.

Yours truly,
(Signed) THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER CO.

Chas. H. Osler

ENGINEER GAS DISTRIBUTION.

A true copy.

Ass. Sec.-Treas.
of the City of Maisonneuve

ARCHIVES MUNICIPALES

1066-42-3

Maisonbeuve

3

LA CITE DE MAISONBEUVE
r. c.
Montreal Tramway Coy.

1066/15

9/4/15 Avis à la Cie. d'enlever sa voie ferrée rue Letourneux
durant le pavage de cette rue.

Discontinuation du service des chars rue Lasalle:
plaintes à ce sujet, requête, etc.

--:-:-

280/12

9th April, 1915.

To the General Manager
&
Chief Engineer of The Montreal Tramway Co.,
Montreal.

Dear Sirs,-

Re removing of track on Letourneux Av.
for paving said Av.

1066/15

The Council of the City of Maisonneuve having decided at its last meeting of the 7th instant to pave Letourneux Avenue from Notre-Dame to Ontario Street, you are hereby requested to remove your tracks from said street so that the work may be started immediately.

The conditions under which this removal and the relaying of said tracks are to be done are those contained in the by-law No. 110 of the City of Maisonneuve and the contract based thereon.

As the Council wishes to proceed without delay with the proposed work, so to give employment to the laborers, we would deem it a special favor if those tracks were removed as soon as possible.

I remain

Yours truly,

Ass.S.-Treas.

of the City of Maisonneuve.

*Cette lettre a été delivree
à chacune des personnes ci-dessus
mentionnées au Bureau de la Ville
le 9 avril 1915 à
par M.R. Roy à l'emploi au
Bureau de la Ville de M.*

9 AVR. 1915.

M. J.L. Perron, C.R.,
Montréal.

Mon Cher Perron,-

1066/15
Le Conseil de la Cité de Maisonneuve a décidé, à sa dernière séance de paver à la journée la rue Le-tourneux, de la rue Notre-Dame à la rue Ontario. -Nous venons de notifier le gérant général ainsi que l'ingénieur en chef de la Compagnie Montreal Tramways de cette décision.

Dans ce but, la voie double des tramways doit être enlevée et remplacée aux conditions prévues par le règlement No. 110 de la Cité de Maisonneuve et le contrat basé sur ce règlement, entre la Cité et la Compagnie. -Nos amis de Maisonneuve sont très anxieux de procéder immédiatement à cet ouvrage attendu que l'exécution de ces travaux va pouvoir donner du travail.

-Tu m'obligerais beaucoup en communiquant soit avec l'ingénieur ou le gérant pour que cet enlèvement des voies se fasse immédiatement.

Bien à toi,

*copie de cette lettre a été donnée
au domicile de M. J.L. Perron
296 Parc Ave. à 7 1/2 hrs pour le 9 avril 15
par M. Pech Roy à l'emploi du
bureau de C. H. ...
M.L.*

P. J. ...

24 Avril, 1915.

Montreal Tramways, Limited,
Montréal.

Messieurs,-

Re circulation des chars du Bout-de-
l'île rue Lasalle

Je dois porter à votre connaissance que de nombreuses plaintes sont parvenues au Conseil de la Cité de Maisonneuve, relativement au service des chars du Bout-de-l'île, rue Lasalle. Tous se plaignent, avec raison, que votre Compagnie n'est pas justifiable d'avoir enlevé cette ligne qui est indispensable vu le grand nombre de passagers qui voyagent tous les jours à cet endroit.

Il est vrai que la Cité est à faire payer dans le moment la rue Letourneux, mais vos chars pourraient facilement descendre et monter la rue Lasalle comme cela existait autrefois.

Le Conseil espère donc que votre Compagnie va rétablir immédiatement un service régulier sur cette rue et ainsi donner satisfaction aux citoyens de Maisonneuve.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

5 Mai, 1915.

Montreal Tramways Co. Ltd.,
c/o M. Gaboury, Surintendant,
Montréal.

1066/15

Monsieur,-

Re service des chars rue Lasalle;
de N. Dame à Ont. durant pavage rue Letourneux.

↓
mais vous é-
tiez absent,

Ce matin, les autorités de la Cité de Maisonneuve sont allées pour vous rencontrer au sujet de la circulation des chars du Bout-de-l'Ile de la rue Lasalle, entre les rues Notre-Dame et Ontario, interrompue durant les travaux de pavage de la rue Letourneux et tel que promis à votre assistant, M. Branchaud, je vous transmets sous pli copie d'une requête signée par un grand nombre de citoyens de la Cité de Maisonneuve ainsi que du Bout-de-l'Ile, de la Pointe-aux-Trembles &c., à cet effet, laquelle requête a été soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée du 28 avril dernier (1915).

Sur lecture de cette requête, le Conseil a alors autorisé un comité spécial pour insister fortement auprès de votre Compagnie pour l'induire à rétablir le service ainsi interrompu. Par conséquent, tel que suggéré à votre assistant, je vous demanderais de vouloir bien faire droit à ladite requête en faisant circuler vos chars en passant par la lère. Avenue et la rue Notre-Dame et ainsi prendre les passagers, en si grand nombre, voyageant à l'anglais dans les rues Notre-Dame et Lasalle.

Le Conseil espère donc que vous prendrez cette requête en sérieuse considération et y apporterez une attention toute spéciale.

J'ai l'honneur d'être
Votre très humble serviteur
Ass. Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

304/12

Monsieur E. A. Robert,
Président de la "Montreal Tramways Company"
Montreal -

28/4/15

106/15

Nous, soussignés, prions, avec la plus grande instance, le Président et les Directeurs de la "Montreal Tramways Company", de ne pas discontinuer le service des Tramways sur la rue Lasalle, entre les rues Notre-Dame et Ontario, Maisonneuve, par suite des travaux de pavage de la rue Letourneux.

Le public voyageur et le commerce souffriraient un grand préjudice de cette interruption de service.

Pourquoi nous ne cesserons de prier.

Joseph Versailles Montréal-Est
J. B. Bureau Bout-de-la-Ste
E. Pant. Parc Lebrun
Gen. E. W. King
J. Beaudy Faub. aux Trembles
H. G. G. G. Terrasse Vincent Longue-Pointe
A. Radame Longue-Pointe
H. Bauprest Park terminal
E. Jodoin Montréal-Est
John Buchanan Bout-de-la-Ste
Edmond St. Mary Ste. aux Trembles
Leon Lauzeur Pointe aux Trembles

R. Fournier Montreal Est.

Wheeler

~~Ray~~

J. O. Schaul Montreal Est

Pod Larnac Pointe aux Trembles

~~P. L. Dupuis~~

~~M. D. Page~~ Montreal Est

~~Albin Duchamp~~ Montreal Est

~~J. Doyon~~ Pointe aux Trembles

J. Roupin Curé Pointe aux Trembles

Geo. Et. Baudreau Montreal East

Nap. Poulet Longue Pointe

Charles Bailey - Terrasse Violet, Longue Pointe

~~W. Richard~~ Montreal Est

~~Edmond Minion~~
~~Donne et Beauchamp~~

~~O. Leger~~

E. Lussier Montreal Pointe aux Trembles

Achille Dubreuil Pointe aux Trembles

Eug. Bellay Terrasse Violet, Quartier Nord

O. Picaud Montreal East

Achille Chartrand

- J. O. Roy *Amoy*

Marc Reeves

L. Monett

Amida. Dagenais.

Philippe Brauchamp

W. J. P. P. P.

J. J. J. J. J.

Inaction Dubud
Paul Gignac

Monsieur E. A. Robert,

Président de la "Montreal Tramways Company"

Montreal -

Nous, soussignés, prions, avec la plus grande instance, le Président et les Directeurs de la "Montreal Tramways Company", de ne pas discontinuer le service des Tramways sur la rue Lasalle, entre les rues Notre-Dame et Ontario, Maisonneuve, par suite des travaux de pavage de la rue Letourneux.

Le public voyageur et le commerce souffriraient un grand préjudice de cette interruption de service,

Pourquoi nous ne cesserons de prier.

Ed. Leclercq

C. D. Larivière 884 Lasalle
D. M. G. Gagnon 507 Notre Dame
Louis Parizeau 586 Notre Dame
E. Gagnon 591 Notre Dame
Ugeux Vanier 591 Notre Dame
William Gagnon 590 Notre Dame
Clovis Gagnon 493 Notre Dame
Aleide Elie 592 Notre Dame
L. Gagnon 575 Notre Dame
A. Vanier 575 Notre Dame

Rufault & Bédard (par 10) 575 Notre Dame
J. O. H. Parent Notre Dame 577
Lalby Street 586 Notre Dame

Joséphine Poirier 588 Notre Dame Mai.
André Dupont 645 Notre Dame
H. B. Richaud 647 " "

Adolphe Lepage 592 Notre Dame
Philippe Fortin 918 Lasalle

COURCHAINE, LAURENCE & CIE. LIMITEE 600 Notre Dame

J. PREVÔT, 604 Notre Dame, MAISONNEUVE.

Mrd. Audenair 558 Notre Dame

Jos. Dubois 554 Notre Dame

Mathie Boyrie Propriétaire

Auguste Pigeon 278 Lasalle

Jos. Morin 222 Lasalle

Dr. J. P. Hébert 257 Lasalle

Ch. Cassegrain MD 255 Lasalle Ar 2

J. E. Bernard St Catherine Lasalle

P. A. Desjardis 527 St Catherine

Jos. A. H. May 168 Lasalle

Théo Loupin 539 St Catherine

M. P. Lachance 562 Ste Catherine

Edy. Lacasse 556 Ste Catherine

D. Gervais 544 St Catherine
 J. G. Guay 142 Lasalle
 Jos. G. G. G. 161 Lasalle
 Henri Major 157 Lasalle
 M. Kuefer 575 Not. Dame
 N. Gendron 250 Lasalle

Louis Matte 100 Lasalle
 Adolphe Gagnon 12 J. G. G.
 H. Bonadion G. G. G.
 Martin

535 Not. Dame noir

H. S. Richard 647 J. G. G.
 E. H. Gagnon 678 J. G. G.

Edgar de Lacourville 679 J. G. G.

J. W. Fabien 601 Not. Dame

Ch. Laproche 598 Not. Dame

M. de G. G. G. 159 J. G. G.

Jos. G. G. G. 209 Lasalle

E. G. G. G. Fortin Co 285 Orlean

J. G. Gagnon 172 St Catherine

Geo. V. Kullen 515 St Catherine + Marie

Pharmacie Fortin H. Fortin 321 Ave Lasalle

Alf. Kowalski 307 Lafontaine

Monsieur E. A. Robert,
Président de la "Montreal Tramways Company",
Montréal.

Nous, soussignés, prions avec la plus grande instance, le Président et les Directeurs de la "Montreal Tramways Company", de ne pas discontinuer le service des Tramways sur la rue Lasalle, entre les rues Notre-Dame et Ontario, Maisonneuve, par suite des travaux de pavage de la rue Letourneux.

Le public voyageur et le commerce souffriraient un grand préjudice de cette interruption de service.

Pourquoi nous ne cesserons de prier.

Joseph Versailles	Montréal-Est
J. B. Bureau	Bout de l'île
E. Pant	Parc Lebrun
G. E. Déry	
L. G. Beaudry	Pointe-aux-Trembles
J. H. Vinet	Terrasse Vinet, Lge. Pointe
A. Nadeau	Longue-Pointe
H. Barefoot	Parc Terminal
G. Jodein	Montréal-Est
John Buchanan	Bout de l'île
Lionel St. Marc	Pte-aux-Trembles
Léon Lauzure	Pointe-aux-Trembles
R.C. Fournier	Montréal-Est
M. Prieur	
J. E. Roy	
J. O. Tétrault	Montréal-Est
Rod. Carrière	Pointe-aux-Trembles
P. Van Thup	
Ferd. Pagé	Montréal-Est
J. Albert Beauchamp	Montréal-Est
J.P. Dozois	Pointe-aux-Trembles
J.O. Roussin, Curé	Pte-aux-Trembles
Geo. E. Boudreau	Montréal-Est
Nap. Pouliot	Longue-Pointe
Charles Bailey	Terrasse Vinet, Lg. Pte.
Alf. Richard	Montréal-Est
Edmond Miron	Tétraultville
Doré O. Beauchamp	"
O. Léger	"
E. Loiseau	Montréal, Pointe-aux-T
Achille Dubreuil	Pointe-aux-Trembles
Eug. Bellay	Terrasse Vinet, Quartier (Mercier)
O. Paraud	Montréal-Est

#2

Alcide Chartrand	
J.C.V. Roy	Pte-aux-Trembles
Marc Reeves	
L. J. Monette	
Arnida Dagenais	
Philippe Beauchamp	
Wilfrid Beaudry	
Jos. E. Charbonneau	
Joachim Dulude	
Paul Gignac	
Ed. Contant, Ptre. Curé	
E. Lapointe	884 Lasalle
D. McCallum	567 Notre-Dame
Louis Parizeau	585 Notre-Dame
Elzéar Malenfant	
Urgel Vanier	591 Notre-Dame
William Gagnon	595 Notre-Dame
Clovis Gagnon	593 Notre-Dame
Alcide Elie	592 Notre-Dame
A. Bissonnette	575 Notre-Dame
P. Bernier	575 Notre-Dame
Dufault & Reed (par V.D.)	575 Notre-Dame
J.O.H. Parent	577 Notre-Dame
Dutilly Flore	586 Notre-Dame
Progress Printing	588 Notre-Dame, Mais
Médéric Dufour	645 Notre-Dame
R. S. Robichaud	647 Notre-Dame
Adolphe Lemay	592 Notre-Dame
Philippe Fortin	918 Lasalle
Courchaine, Laurence & Cie Ltée.	600 Notre-Dame
J. Prévôt,	604 Notre-Dame, Maison
Rrd. Dudevair	554 Notre-Dame
Athalie Beyries, propriétaire	
Auguste Pigeon	228 Lasalle
Joseph Morin	222 Lasalle
Dr. J. R. Hébert	259 Lasalle
E. J. Castonguay, M.D.	255 Lasalle Ave
J. E. Bénard	# Ste. Cath. & Lasalle
C.A. Desjordy	527 Ste. Catherine
Jos. A. Tremblay	168 Lasalle
Théo. Toupin	539 Ste. Catherine
J.T.A. Gaucher	562 Ste. Catherine
Elz. Lasasse	556 Ste. Catherine
F. Germain	544 "
Nap. Guay	142 Lasalle
Jos. Pafard	161 Lasalle
Henri Major	157 "
G. Reed	575 Notre-Dame
A. Gendron	250 Lasalle
Louis Matte	100 Lasalle
M. Dorfman	12 Pigeon Lane
Canadian Grocer Co.	635 Notre Dame, Mais
R. S. Robichaud	647 Notre-Dame
Elz. Dansereau	673 Notre-Dame
Edgar de Lachevrotière	673 Notre-Dame
J. W. Fabien	601 "
A. Leprohon	598 "
T.B. de Grosbois, M.D.	159 Letourneux
Jos. E. Paradis	209 Lasalle
E. Dionne "H. Fortin Co"	285 Orléans
J.A. Gagnon	172 Ste. Catherine
Geo. V. Kneen	515 Ste. Catherine St. Mais.

= 3 =

Pharmacie Fortin ,J.B.A.Fortin 321 Ave.Lasalle
Alex. Hurtubise 507 Lafontaine

Vraie copie.

Ass.Sec.Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

Montreal Tramways Company

OFFICE OF THE SUPERINTENDENT

Montreal, May 7th 1915

IN REPLY, KINDLY REFER TO FILE 4

J Hinton, Esq.
Ass. Sec. Trésorier
Cité de Maisonneuve.

1066/15
Monsieur,

Lorsque j'ai reçu votre honorée du 5 Mai relativement
à l'opération des Tramways sur l'Avenue Lasalle, j'avais déjà
donné instructions pour qu'un Tramway soit mis la, commençant
jeudi matin le 6 courant.

Bien à vous,

Alcorn
Surintendant.

H.

SAFETY FIRST

X

15 Mai, 1915.

Montreal Tramways, Limited,
c/o M. A. Gaboury, Surintendant,
Montréal.

1066/15
Cher Monsieur,-

Circulation des chars rue Lasalle
durant pavage de la rue Letourneux.

Je suis chargé par le Conseil de la Cité de Maisonneuve de vous transmettre mes sincères remerciements pour l'empressement que vous avez apporté à rétablir la circulation de vos tramways sur la rue Lasalle durant le pavage de la rue Letourneux.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

LA CITE DE MAISONNEUVE

1066/15

Terrassement ou déblaiement des rues suivantes
fait à la journée par la Cité:
-:-:-

Ave: Letourneux:	De la rue N.Dame à la ligne du C.P.R.
Ave Aird:	De la rue Ste.Catherine à la rue Adam
Boulevard Pie IX:	De la rue Boyce à la rue Sherbrooke
Ave. Wm. David:	De la rue N.Dame à la rue Ontario
4ème. Avenue:	do à la voie du Grand Nord
Ave.Bourbonnière:	do à la ligne du C.P.R.
3ème. Avenue:	do à la voie du Grand Nord
Boulevard Pie IX:	de la ligne du C.P.R. à la rue Boyce
Rue Jeanne d'Arc:	de la rue N.Dame à la ligne du C.P.R.
5ème.Avenue:	de la rue Ontario à la voie du Grand Nord
Avenue Bennett:	de la rue N.Dame à la ligne du C.P.R.
Avenue Provost:	du fleuve à la rue Notre-Dame

-:-:-

Terrassement des trottoirs dans les côtes des rues Pie IX
et Desjardins et la partie de la rue Sherbrooke comprise
entre les rues Pie IX & Desjardins, côté sud, fait à la
journée. (Voir au No.932/15).

-:-:-

17 Avril, 1915.

M. Jos. DuSault,
Dépt. des Chemins,
Maisonneuve.

1066/15

Cher Monsieur,-

Pavages permanents faits à la journée

Veillez trouver sous pli copie d'une
résolution adoptée par le Conseil de cette Cité, à son
assemblée du 14 avril courant, relativement à certains
travaux de pavages permanents à être faits à la journée.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

~~Le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à en collec-~~
ter le coût immédiatement.

(Vrai extrait)

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée régulière du 14 avril, 1915, à laquelle étaient présents: M. le Maire Lévis Tremblay et MM. les Conseillers G.W. Pichet, H.A.E. Morin, Elz. Lapointe, Dr. J.M. Pellerin, J.E. Vigéant & W. Tardif, formant la totalité des membres du Conseil, savoir:

Proposé par M.H.A.E. Morin,
Secondé par M. J.E. Vigéant,

Et unanimement résolu:

Que ce Conseil décide de poser, à la journée, des pavages permanents en asphalte avec fondation en béton armé, sur les rues suivantes:

1o. Sur l'Avenue Letourneux, à partir de la rue Notre-Dame à la ligne proposée du C.P.R.;

2o. Sur la rue Aird, à partir de la rue Ste. Catherine jusqu'à la rue Adam;

3o. Sur le Boulevard Pie IX, de la rue Boyce à la rue Sherbrooke.

Le tout sous l'autorité de l'article 12 de la loi 3 George V, chap. 58 et que le surintendant des travaux soit autorisé à commencer ces pavages immédiatement en employant de préférence, pour maintenant, les citoyens les plus pauvres qui ont de nombreuses familles à soutenir, et qu'il soit aussi ordonné que les coupes ou services d'égouts privés soient faits pour relier chaque lot vacant au canal d'égout. Le tout sous l'article 11, 1 George V, (2ème session), chap. 64; que le coût de telles coupes ou services d'égouts soit chargé aux propriétaires et que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à en collecter le coût immédiatement.

(Vrai extrait)

Ass. Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

17 Avril, 1915.

M. Marius Dufresne,
Maisonneuve.

1066/15

Cher Monsieur,-

Payages permanents faits à la journée.

Veillez trouver sous pli copie d'une résolution adoptée par le Conseil de cette Cité, à son assemblée du 14 avril courant, au sujet ci-dessus.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

et que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à en collecter le coût immédiatement.

(Vrai extrait)

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée régulière du 14 avril, 1915, à laquelle étaient présents: M. le Maire Lévis Tremblay et MM. les Conseillers G.W. Pichet, H.A.E. Morin, Elz. Lapointe, Dr. J.M. Pellerin, J.E. Vigeant & W. Tardif, formant la totalité des membres du Conseil, savoir:

Proposé par M.H.A.E. Morin,
Secondé par M. J.E. Vigeant,

Et unanimement résolu:

Que ce Conseil décide de poser, à la journée, des pavages permanents en asphalte avec fondation en béton armé, sur les rues suivantes:

1o. Sur l'Avenue Letourneux, à partir de la rue Notre-Dame à la ligne proposée du C.P.R.;

2o. Sur la rue Aird, à partir de la rue Ste. Catherine jusqu'à la rue Adam;

3o. Sur le Boulevard Pie IX, de la rue Boyce à la rue Sherbrooke.

Le tout sous l'autorité de l'article 12 de la loi 3 George V, chap. 58 et que le surintendant des travaux soit autorisé à commencer ces pavages immédiatement en employant de préférence, pour maintenant, les citoyens les plus pauvres qui ont de nombreuses familles à soutenir, et qu'il soit aussi ordonné que les coupes ou service d'égouts privés soient faits pour relier chaque lot vacant au canal d'égout. Le tout sous l'article 11, 1 George V, (2ème session), chap. 64; que le coût de telles coupes ou services d'égouts soit chargé aux propriétaires et que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à en collecter le coût immédiatement.

(Vrai extrait)

Ass. Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

11 Mai, 1915.

MM. Marius Dufresne
& Jos. DuSault,
Maisonneuve.

Messieurs,-

Terrassement ou déblaiement à exécuter
sur les rues Wm. David & 4^{ème} Ave.

1066/15

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la résolution suivante a été adoptée par le Conseil de cette Cité, à son assemblée spéciale d'aujourd'hui 10 mai courant, concernant certains travaux de terrassement ou déblaiement à exécuter sur la rue William David et la 4^{ème} Avenue, savoir:

"Proposé par M. H.A.E. Morin,
" "Secondé par M. G.N. Pichet,

"Et unanimement résolu:

"Qu'instructions soient données à M. Jos. DuSault, Surintendant de la Voirie, d'avoir à faire exécuter, à la journée, le terrassement ou déblaiement des rues suivantes:

"William David: de la rue Notre-Dame à la rue Ontario; et

"4^{ème} Avenue: de la rue Notre-Dame à la voie du Grand Nord; le tout suivant les niveaux donnés par l'ingénieur.

"Ce travail devra être exécuté de façon à ce qu'une fois terminé, les susdites rues puissent être prêtes à recevoir la sous-base de pierre (rubble) pour le pavage à être exécuté plus tard."

J'ai l'honneur d'être
Votre très humble serviteur
Ass. Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

7 Juin, 1915.

M. Jos. DuSault,
Maisonneuve.

1066/15
Cher Monsieur,-

Terrassement ou déblaiement de la
rue Bourbonnière.

Vous avez été autorisé par le Conseil de cette Cité, à son assemblée du 2 juin courant, à faire exécuter à la journée, le terrassement ou déblaiement de la rue Bourbonnière, de la rue Notre-Dame à la ligne proposée du C.P.R., de façon à ce que ce travail une fois terminé, ladite rue puisse être prête à recevoir la sous-base (rubble) en pierre pour le pavage à être exécuté plus tard.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

349/12

17 Juin, 1915.

M. Jos. DuSault,
Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

1066/15

Déblaiement de la 3e. Ave.
de N. Dame à la voie du G.N.

Vous avez reçu instructions du Conseil de cette Cité, à son assemblée du 16 juin courant, de faire exécuter, à la journée, le terrassement ou déblaiement de la 3ème. Avenue, de la rue Notre-Dame à la voie du Grand Nord.

Ce travail devra être exécuté de façon à ce qu'une fois terminé, la susdite rue puisse être prête à recevoir la sous-base de pierre (rubble) pour le pavage à être exécuté plus tard.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

349/12

17 Juin, 1915.

M. Jos. DuSault,
Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

Pavage permanent Blv. Pie IX,
du C P R à la rue Boyce

1066/15

Veillez prendre communication de la
résolution suivante, adoptée par le Conseil de cet-
te Cité, à son assemblée du 16 juin courant, savoir:

"Proposé par M.H.A.E. Morin,
"Secondé par M. W. Tardif,
"Et unanimement résolu:

"Que ce Conseil décide de poser, à la
"journée, du pavage permanent en asphalte avec fon-
"dation en béton armé, sur le Boulevard Pie IX, de
"la ligne proposée du C P R à la rue Boyce; le tout
"sous l'autorité de l'article 12 de la loi 3 George
"V, chap. 58, et que le Surintendant des travaux soit
"autorisé à commencer ce pavage immédiatement. -Qu'en
"vue de ce pavage, les coupes ou services d'égouts
"privés soient faits pour relier chaque lot vacant au
"canal d'égout! Le tout sous l'article 11, 1 George
"V (2^{ème} session), chap. 64; que le coût de telles cou-
"pes ou services d'égouts soit chargé aux propriétaires
"et que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à en col-
"lecter le coût immédiatement."

J'ai l'honneur d'être
Votre très humble serviteur
Ass. Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

367/12

8 Juillet, 1915.

MM. Jos. DuSault
&
Marius Dufresne,
Maisonneuve.

1066/15

Messieurs,-

Déblaiement rue J.d'Arc

Je vous transmets sous pli copie d'une
résolution adoptée par le Conseil de cette Cité, à
son assemblée du 7 juillet courant, au sujet du ter-
rassament ou déblaiement de la rue Jeanne d'Arc, à la
journée.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

[Signature]
Ass.Sec.Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

367/12

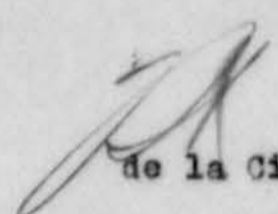
Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Maisonneuve, à son assemblée régulière du 7 Juillet, 1915, à laquelle sont présents: MM. les Conseillers G.N.Pichet, H.A.E.Morin, Elz. Lapointe, Dr. J.M.Pellerin, J. E.Vigeant & Wilf. Tardif, formant un quorum sous la présidence de M.le pro-Maire G.N.Pichet, savoir:

Proposé par M. H.A.E.Morin,
Secondé par M. Wilf. Tardif,

Et unanimement résolu:

Que M. Jos. DuSault reçoive instructions d'avoir à faire exécuter à la journée, le terrassement ou déblaiement de la rue Jeanne d'Arc, de la rue Notre-Dame à la ligne proposée du C.P.R., de façon à ce que ce travail une fois terminé, ladite rue puisse être prête à recevoir la sous-base /rubble/ en pierre pour le pavage à être exécuté plus tard.

(Vrai extrait)

 Ass.Sec.Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

371/12

15 Juillet 1915.

M. Jos. DuSault,
Maisonneuve.

Cher Monsieur, - Re déblaiement de certaines rues.

1066/15

X

Vous avez reçu instructions du Conseil de cette Cité, à son assemblée du 14 juillet courant, de faire exécuter, à la journée, le terrassement ou déblaiement des rues suivantes, savoir: 5^{ème}.Avenue, de la rue Ontario à la voie du Grand Nord; Bennett, de la rue Notre-Dame à la ligne du C.P.R; Ave. Provost, du fleuve à la rue Notre-Dame.

Ce travail devra être exécuté de façon à ce qu'une fois terminé, les susdites rues puissent être prêtes à recevoir la sous-base de pierre (rubble) pour le pavage à être exécuté plus tard.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,



Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AL/

LA CITE DE MAISONNEUVE

1066/1915

R e q u ê t e s

1. Demandant de n'employer que des résidents de Maisonnette pour l'exécution des travaux de la Cité.
2. Exécuter les travaux de voirie sans l'emploi de la pelle à vapeur
3. Des citoyens de la rue Letourneux demandant la continuation du pavage de cette rue du C.P.R. à la rue Boyce.

==

7 Mars 1915

NOUS SOUSSIGNES, électeurs municipaux et contribuables de la Ville de Maisonneuve exposons humblement à Monsieur le Maire et à son Conseil

1066/15

1o- Qu'un grand nombre d'employés pour des fins municipales, de votre ville sont des personnes résidant en dehors de ses limites;

2o- Qu'il n'est que justice que la ville de Maisonneuve ait à son emploi que des personnes y étant domiciliées.

EN-CONSEQUENCE nous supplions humblement votre Conseil, de remplacer les personnes étant à l'emploi de la Ville, mais n'y étant pas domiciliées par des personnes y résidant, et nous supplions votre conseil de ne plus accorder aucun emploi à d'autres personnes qu'à celles domiciliées dans Maisonneuve.

Ce en quoi faisant vous ferez justice.

François Lefebvre 400 second avenue
J H Lafrenay Jourdeur locataire

Arthur Picaud propriétaire 915 Bourbonnien

R. Trappé 154 - 5^e rue St. Louis

E. Kius 157 St Catherine

Arthur J. Mout 418 LaSalle -

Etienne Desjardins - St. Ours

Art. Desjardins 228 Desjardins

Art. Lalonde 199 St. Louis

Alfred Lemay 271 rue de la

J. Larue 713 Desjardins

Augustin Dawson 38 Avenue Assom
M^r Comtas 226 Avenue
E. Labelle. 211 June-Marc.
Napoléon Bernier 511 St Catherine
Leon Dussault L'Estimée 664
J^{os} Hamel 608 Lafontaine
F^{er} Bernier 4 Ruelle Bourbonnais
Médéric Rabidou 225 Bourbonnais
Hugues Simard 471 Gassalle
Pandora Paquette 549 Lafontaine
J^{os} Maguin Bourbonnais 413
Wilfrid Proulx 116 Outreau
Samuel Gilbert 900 Gassalle
George Oubette 957 Gassalle
Joseph Pigeon 403 Adair
St. Fontaine 500 291
Zénon Jermoluk
L.G. Rochon 565 Near Ontario.
E. Charité 318 Bourbonnais
Robert Buchanan Adair
M^r D'Amour 425 Adair
Gules Bernier 44 Charlemagne

Robert Raimilly 428 Bourbonniere
 David David 178 Letourneux
 Eugene Bissonnette 580 Orleans
 Joseph Gauthier 528 Letourneux
 Maxime Blouin 552 Bourbonniere
 Corla Beaudry 510 Orleans
 Andre Lacroix 414 ^{proprietaire} Bourbonniere
 Joseph Lavoie 632 Desjardins
 Popokan Sedne 227 4^e Avenue
 A. Jean Racine 608 Letourneux
 Louis Royce 244 Ontario
 J. M. Rivier 630 ^{me} Letourneux
 Rene Fayer Lassalle 881
 J. P. Gohi 436 Letourneux
 Donat Pochon 525 Ontario
 J. A. Malpart 132 4^e Avenue
 Leo Loring 158 5^e Ave
 Philippe Hebert 281 Mill Street
 D. Ducloux 538 Lasalle
 E. Rivard 611 Letourneux
 C. Lapierre 304 Mill Street

141 Setuaneu Godoin Montbrant
A Paradis 224 Bourbonnière

Chouhier 95-15^{me} ave

Joseph Lusignan 44 2^{me} avenue

Louis Langlois 58 Second avenue

J. Desrochers 47 St. Catherine

J. A. Belin 94 " " "

W. E. Riel 34 Rue Adam

J. L. Turval 76 Tenpin Avenue

Oct. Germain 79 rue Ste Catherine

Jos Labaree

E. Bois 878 LaSalle

P. Coultre 878 - 507

Adelard Janss 801 Parc

N. Bennett

E. Chaham 802 St. Et

H. Forté No 16 - 2^{me} Avenue

L. J. Forté Marchand No 16 - 2^{me} Avenue

A. Lusignan 42 2^{me} Avenue

Alfred Francis 442 . 5^{me}

Eugene Perreault 26 2^{me}

Joseph Cruel 24

L. P. Ptes. 69 Notre Dame

Alphonse Messier 12 4^{me} avenue

Martin Ballard 656 Stourmenx

7 Mai 1850

A son Honneur Le Maire
Messieurs les Echevins de Maisonneuve

1066/15 Nous soussignés Propriétaires Epiciers
Bouchers Marchands vous prions respectueusement
de prendre les moyens de faire d'autres travaux
de voiries a la jouree immediatement (sans machine)
offis de soulager les sans travail nous sommes
persuades qu'il y a d'autres travaux aussi urgents
a faire que ceux actuellement en execution
et nous vous croyons assez hommes d'initiative
et assez financiers pour trouver les fonds
necessaires a ses fins.

St Jean David Respectueusement Soumis
J. A. Leduc

- | | | |
|------------------|-----------|--------------------|
| A Racicot | Bouchers | |
| J. Martel | " " | Proprietaire |
| L. Richard | " " | Proprietaire |
| M. Robert | Ben epier | |
| A. L'Archeveque | X. | |
| St Jean David | | Proprietaire |
| H. Jolicœur | | |
| P. Huet | Marchand | |
| J. Gervais | Marchand | |
| C. d'Alcantara | | Marchand |
| E. Dupuis | | Proprietaire |
| G. Lacoste | | Marchand |
| E. H. Lacoste | | Marchand Provision |
| H. Gagnon | | Proprietaire |
| A. Roy | | Epicier |
| J. Barre | | Epicier |
| E. Saurageau | | Boucher |
| A. Carle | | Laitier |
| Epier Lacasse | | Boucher |
| Theo Lempereur | | Epicier |
| Wille Vanlakeris | | Epier 605 St-Hallé |

Dutilly Jore

386 Ste Gene

Rev. Audouin

558

Matthew Blackwell. H Lettermanagu 252. Lasalle

Joseph Morin

Bouche 222 Lasalle

Ch. Lauson

Barber 504 St Catherine

J. M. Robert

Bouche 327 Lasalle.

Théophile Leblond

M. Dymouchev Epic 533 443 Lasalle

Ch. Lauson Paroisse

R. Gabriel Epicier

Walter Turner

Monsieur Joseph Larin 327 Jeanne d'Arc en grains de P

Monsieur Pierre Heslopes remettez ^{ougrage pour le pain} _{monde}

W Boyles firk

Epiciers

H. B. Rocher

431 LaSalle

Adrien Robert

professeur 364 St Catherine

Wm Bernier

Marchand

St Lavigne

Charretier

Louis Langlois

Charretier 58 Second ^{avenue}

Joseph Laignan

424 2me avenue

J. B. Belier

97 St. Catherine.

J. B. Brier

J. G. Turv

Oct. Carman

79 rue St Catherine

Antoine Laforgy

206 Orleans

Yardette Jos

1320 Lasalle

Jalau Jos 124

Bennett

Adolphe Judoux

Jeanne Laroc

Alfred Gillett

Bourbonnois 81

assurances

175
11
11

A Son Honneur Le Maire
Messieurs les Echevins de Maisonneuve

Nous soussignés Propriétaires Epiciers Boucliers
Marchands vous prions respectueusement
de prendre les moyens a la fois sans
machine a vapeur immédiatement afin
de soulager les sans travail nous sommes
persuadés qu'il y a d'autres travaux aussi
besoin a faire que ceux actuellement en
exécution et nous vous croyons assez
hommes d'initiative et assez financiers
pour trouver les fonds nécessaires a ces fins

Respectueusement

- J. H. Laprune, Journalier Cocatain 975 Bourbon
- Arthur Perreault Propriétaire
- Ch. Rimppe 154 - 5^{ème} art. Locataire Commis
- Samuel Hill Marchand
- George Lygra
- M. Doucete. 284 Bourbonniere
- Ammond-Sauriol. 362 Ontario
- Ascar Sauriol. = =
- H. Larigne. " "
- B. Langerin 334 =
- Jos. Laminu. 84 Notre Dame
- Albéric Duroy 274 pres de la
- E. miriz David 472 Facalle
- F. Leblanc 40² ave Chartier
- Ch. Esar Dry Goods. 223 Ontario St.
- J. Mathieu 331 9^{ème} ave
- Onisme Desjardins Orleans 512 Joubert
- J. J. J. J. J. J. 105 5^{ème} ave
- Alfred J. J. J. 135 Ontario St.
- Delphine Choumare 131 Oulano
- Paul J. J. J. 136 Ontario St.

Bernard

Leo Thibault 903 Lasalle
 Fortunat Bourdeau 691 Adam
 Adlard Dauphin 213 Létourneau
 Benni Hugues 915 Jeanne d'Arc
 Alexandre Touzin 156 Desjardins
 Eudore Aubier 659 Adam
 Joseph Chagnon 91 Desjardins
 Euvr. Chagnon 524. same ave.
 B. M. Doyon 116 Desjardins
 O. Gagnon 612 St. Catherine Nord
 Joseph Rosignol 765 Lasalle
 Harrelin 5 Waller
 Joseph Meignault 114 Létourneau
 Charמידes Laprise 689 Adam
 triple Deleale 543 Létourneau
 Xavier Savaria 3 rue 314
 W. Leduc 1205 Létourneau
 Joseph Lafond
 Louis Pigeon 234 Létourneau
 Louis Martet 93. 3 Avenue
 C. Gagnon 166 3^{ème}
 Albert Pilon 134 St. Cat. Restaurant
 W. Desjardins 695 Lasalle
 Joe Stebocher 430 5^{ème} St. Catherine
 H. Goy 918 Jeanne d'Arc
 Edouard Inattner 418 2^{ème} Avenue
 H. Lapointe 11 A. Orleans
 A. Cournoyer 583 Notre Dame
 M. Lavoie 1201 Létourneau
 J. B. Fardif 1201 Létourneau
 P. O. S. de 112

Bernard Vassall	880	Sasalle
L. Des Perles	194	Adam
Steuern	599	Setoumner
A. Menard	1110	notre Dame marseillaise
W. Buisson	530	Sasalle
Emili Marval	232	Setoumner
Des. Pigeon	403	Adam
M. Bocher	281	Adam
FORTIER & LEPINE		
Des Perles	685	Sasalle
A. St. Martin	907	Bourbonnier
A. Lamoureux	943	Bourbonnier
Joseph Julien	1293	Orleans
Hercule Pelland	970	Orleans Annonciation
Almeida Bonifant	970	Orleans Annonciation
E. Evildo P. Rou	792	Esnard
Ed. Legrand	460	Setoumner
Jas. Rou	183	Bourbonnier
Chs. Triville	602	Dulac
Leis. Truchaut	21	Desjardins
David Bernier	1178	Orleans
Ernest Verme	650	Setoumner
A. Delisle	542	Sasalle
Jas. Delavant	660	Orleans
Jas. Chichone	520a	Setoumner
Plamen Gaynon	5ime Annonciation	335
Hedlot Charles	818	Orleans
Yvesim De Smel	536	Bourbonnier
Jaques Alfred	520a	Setoumner
Chs. Grevier	419	Desjardins
A. Grevier	419	Desjardins
Chs. Payne	180	Setoumner
A. Poitner	339	jeanne d'arc

J. Delouis	103	Parquet
W. Judoin	250	Bourbonnais
a. Marchand	322	Stourme
A. Moreau	896	Lassalle
J. Sullivan	186	Lassalle
J. Sirois	557	Stourme
J. B. Sirois	1098	Orléans
J. Sirois	235	Canada
J. Sirois	757	Lassalle
J. Sirois	206	Orléans
J. Sirois	206	Orléans
J. Sirois	674	Orléans
H. Dussault	371	Lassalle
L. Dussault	371	Lassalle
L. Dussault	619	Stourme
J. Haffolon	253	Enval
J. Haffolon	661	Stourme
J. Gaudreau	646	Lafontaine
H. Gagné	627	Stourme
J. Gagné	367	Stourme
J. Gagné	654	St. Catherine
A. Gagné	697	Stourme
A. Gagné	549	St. Catherine
H. Gagné	362	Ontario
E. Gagné	5	Ruelle Vallée
J. Gagné	369	Boyer
P. Desrochers	822	Belair
P. Desrochers	374	Adams
H. Desrochers	284	Bourbonnais
M. Lajoie	708	Stourme
A. Bischoff	466	Parquet
A. Sackura	382	5 ^e Avenue

A
meurs les

pour
 renseignements
 s'adresser
 au
 bureau
 de
 la
 ville

A son Honneur Le Maire
 Messieurs les Echevins de Montréuil

Nous soussignés Propriétaires Epiciers
 Boucliers et Marchands vous prions
 respectueusement de prendre les moyens
 pour donner de honorer aux sans travail
 en faisant d'autres travaux de voirie
 a la journée nous sommes persuadé
 qu'il y a d'autres travaux aussi urgent
 a faire que ceux actuellement en
 cours d'exécution et nous vous croyons
 assez capable de financer les fonds
 requis a ses fins

Respectueusement

- Jacques Jourdain 27 Bonhomme
- J. A. Brossier 72 Charlevoix m. m. m. m.
- Henry Beliveau 422 Orléans
- Mathias St Pierre 763 Lasalle
- Alfred Blouin 422 Orléans
- gain Leprieux 331 St-Jacques
- Alb. Tremblay 602 Orléans
- Wilfred Desrochers 329 Buell Girard
- L. Leblond 1033 Jeanne d'Arc
- Henri Desjardis 46 Charlevoix
- Walter J. Morris 601 Lasalle
- J. A. Robert 1 Auld au M.
- J. A. Goyette 710 Leclerc 541 Latour
- Jean Baptiste Paquet 152 Latour
- Joséph. Gervais 141 Lafontaine
- William Mathieu 428 6^{me} Avenue
- Jean Baptiste Desrochers 343 Orléans
- John Robert 1704^{me} Avenue Charlevoix
- Philippe Robert 140 7^{me} Avenue Niville

Jos Smith 211 Letourneau
 Joseph Horion 278 Aird
 Joseph Mercier 202 Orleans
 Washington Lafond 560 Bourbonnais
 Charles Cantin 681 Ontario
 Louis Gaurreau 163 Orleans
 Antonio Garipey 19 Desjardins
 Josephat Parent 345 Orleans
 Thomas Rocirob 754 Bourbonnais
 Louis Gato 2730 R
 W Drot 2 en 217
 Edward Piron 782 Harvard
 Donat Saryey 160th St Vanille
 Minri Roy Ave 805
 & Pititaille 7456 Letourneau
 Adrien Boileau 318 Bourbonnais
 Harmond Torteneux 276 St Louis
 Arthur Charpenier pere 345 Letourneau
 Arthur Charpenier fils 345 Letourneau
 Joseph Leroux 354 same ave
 Thophile Lebois 760
 William Maitte Lelume 328
 Philippe Derosiers Grand'ave 229
 Louis Boileau Letourneau 310
 Leo Mireant 585 Lafontaine
 Louis Briquel 523 Letourneau
 O David 271 Adam
 St Doyen 555 Letourneau
 Kyllin Augier Letourneau
 Selon F L'ubene 1058 Orleans sur main
 Joseph Larocque 584 Letourneau
 Pasquale Desjardins 22 Duval
 Paul Moiron 752 Adam
 Louis Brown 235 Letourneau
 Ceila Leblanc 992 Orleans
 Antonio Roy 583 Ste Anne's main

1835

Alphonse Éther Orlean
 Joseph Baus-Joli 639 Letonnes
 Édouard Plante
 Pierre Lereche Orlean
 G. Handonand 1138 Orlean
 J. Leroux 632 Letonnes
 Amidas Jodoin 178 Mt. David
 Jos. Dubois 236 Orlean
 Mailloux 225 5^{me} arr.
 Aubuchon-César 417 Bourbonnais
 Gilbert Pelletier 2254 Reford
 Pierre Richard 636 St-Jacques
 Joseph Pelletier 276 Bourbonnais
 St. Guadet 369 Byge
 M. Magnault 375 Lasalle
 H. Sabre 759 Lasalle

Joseph Bidon James-Laro 1835
 Ami Buisson 1318 Lasalle
 Léo Brisson 302 Orlean
 François Lufous 228^a Orlean
 Éther Pierre 431 Bourbonnais
 A. Blain 135 Orlean
 A. Lecy 375 Bourbonnais
 Clépus 157 St-Catherine

A son Honneur Le Maire
des Eclusiers de Maisonneuve

Nous soussignés Propriétaires ^{Spéciaux} Epiciers
Boucliers Marchands vous prions respectueusement
de prendre les moyens de faire d'autres
travaux de voiries a la journée sans machines
a vapeur immédiatement afin de soulager
les sans travail nous sommes persuadés
qu'il y a d'autres travaux aussi urgents
a faire que ceux actuellement en exécution
et nous vous croyons assez hommes financiers
et d'initiative ^{pour trouver les fonds} nécessaires a ces fins

Respectueusement

J. des Baudouin	51	Desgardins Prop.
Pelletier	53	5 ^e Ave
Toussaint Lespérance	525	Letourneau 1 ^{er} et Prop.
J. Payette, Marchand	217	Ontario
J. Pelletier, Marchand Epici	215	— — —
Ph. Poulain	139	Ontario
J. David	422	Lesdelle
J. Veury	258	3 ^e ^{ans} Peintre
J. Dussault	118	Bourbonniere
Jabien Dullian	63-30	Charlevoix Locataires
Edmond Richer	470	Bourbonniere
R. Dammont	240	— — —
J. Boucher	91	Desgardin
Emile Dussault	210	3 ^e Avenue neuve Propier
St. Charlier	120	3 ^e emi Caradon
Ch. Lortie	529	Letourneau
J. Gariépy	133	Ontario
J. Bertrand	573	Stre Darn
St. Jovelle	668	Letourneau
P. Monnoque	611	Bourbonniere
Ludyr Parent	245	grues
A. Fredette	704	Letourneau

W. A. Lapalme	No 106	William David
Geo. J. J. J.	601	Bourbonville
Louis Bois		Orléans St & Adam
Jos. Philippe	410	St Paul
Chs. Festeau	531	Stouffville
W. Tremblay	182	W. David
O. Sylvestre	182	do
P. Bourbon	574	Laballe
Alvin LeRocher	1036	Orléans
Donat Tremblay	245	5 ^{me}
Albion	392	Orléans
L. Henrichon	640	Stouffville
J. Desourdis	1870	Stouffville
P. Lacombe	65	Orléans St
a. Lespique	52	Adam
J. B. Godfroy	445	Orléans
Ernest Prévost	557	Stouffville
Jos. Bouchard	724	Adam
Joseph Goyette	172	Stouffville
Jean Denis	170	Stouffville
Jos. Aspin	139	Stouffville
J. Caraco	674	Orléans St
J. Massimo	674	Orléans St
et Casali	674	Orléans St
A. Poul	670	Orléans
J. J. J.	1115	Stouffville
L. J. J.	334	Orléans
E. P. J.	643	St Paul
L. Millette	651	Stouffville
O. Babin	628	Stouffville
	695	Laballe
O. Babin	695	Laballe
	695	do
A. Labrie	572	Laballe
Jos. Fréchet	558	Laballe

and David

Duguay 851 Notre Dame maison neuve

Etienne Sauvé 855 - Notre Dame

71 Bellissime 858 Contour

S. Milon 130 Lafarduis

André Robitaille 143 rue Pie IX

Francesco Schepneri Lassalle 60

Charles 29 Jean D'Arc

Alphonse Moine 95 Jean D'Arc maison neuve

Paul Major 277, Daurbomme

Joseph Lemieux 397 Lassalle

A. L. Dupresne 854 Pie IX

E. Gauthier Adams 705

A. Larocke 74 Lafarduis

Ernest Dubreuil 260 A. Daurbomme

Alphonse Marcotte 828 Ste Catherine
P. Chéput 1203 Retourneux

A son Honneur Le Maire
 et les Echevins de Maisonneuve

Nous soussignés Propriétaires Epiciers Boucliers
 Marchands vous prions respectueusement
 de prendre les moyens de faire d'autres travaux
 de voiries sans machines à vapeur à la
 journée immédiatement afin de soulager
 les sans travail nous sommes persuadés
 qu'il y a d'autres travaux aussi urgent
 à faire que ceux actuellement en cours
 d'exécution et nous vous croyons assez
 hommes d'initiative et financiers pour
 trouver les fonds nécessaires à ces fins

Respectueusement

Art. Gauthier	281	Orleans
Ephrem Capitel	600	Lafontaine
J. Mcconn	656	Lafontaine
George Rees	212	Orleans
A. D. Berdeau	215	B B
J. J. Blain	222	Boulevard
J. E. Thier	164	Orleans Pr
Alfred David	160	Orleans
Charles Larsson	399	St Catherine
Louis Montplaisir	582	St Catherine
Joseph Mathieu	418	Letourneur
A. Blair	368	Letourneur
J. J. J. J.	360	Letourneur
Arcturien Lafon	385	Lesalle
J. C. Thomin	1004	Orleans - Marchands
Francois Richard	1041	Bombardier Marché Chartier

(225 Troy)

notaires nous auriez de
 l'urgence contre la manière dans
 sont conduit les travaux par M. [?]

Scandoin	7037	Jeanne [?]
Lannon	1039	Jeanne [?]
La Latendresse	1031	Jeanne [?]
J.A. Lapreuve	975	Bourbonnais
J. P. Arthur Percault	975	Propriétaire
M. Lamoureux		
J. Piquette	744	Bourbonnais
M. Levesque	818	Bourbonnais
Napoléon Lizotte	750	Bourbonnais
Jos. Gardin	220	Bourbonnais
Désiré Trépanier	909	Bourbonnais
Maguire Larocque	1201	Jeanne [?]
L. G. G. G.	1006	Lassalle
		Propriétaire
J. Angelote	909	Propriétaire
J. L. Ceryne	737	Desjardins
L. Fortin		Lassalle
L. David	911	Desjardins
Monnet		Desjardins
A. Fortin		Lassalle
S. St. Jean	1059	Bourbonnais
So. Trépanier		Letourneux
M. L. Espérance		Letourneux
Gas. L. J. J.		Letourneux
M. L. J. J.		Desjardins
R. G. G.	1203	Letourneux
M. M. L. J.	701	Letourneux
M. G. G.	1700	Letourneux
L. M. J.	369	Bryce
M. J. J.	1220	William David

A M^{rs} le Maire et à
Messieurs les Conseillers de la
ville de Monnaie.

Messieurs,

1066/15
Les soussignés
exposent humblement qu'il
serait utile à tous les propriétaires de
la rue Lefrançois que les travaux
en asphalte maintenant arrêtés
à la ligne du C.P.R. fussent
continues jusqu'à la rue Boyce
le fait d'avoir cette école et en veut
au coin de la rue Girard nous
donne le droit de continuer le
pavage jusqu'à la rue Girard
et ce qui resterait ensuite à faire
est si peu que nous ne devons pas
enlever à cette rue ^{son corps d'eau} en ne vous
rendant pas à la rue Boyce
et vos Représentants se opposent de
puer. Monnaie 31 juil 1915

D^r J. Pelletier
115 Av Lefrançois
Monnaie
R. Chabert 1203
H. Perras 1219 Lefrançois
M^{re} A. Piet Champagne
842 Lefrançois -
Camille Wongau
812 Lefrançois

G. Chabiboux
1124 Boyce

Amor. Thernent 907
Lataurlet

Bésime Daoust 782 Letourneux

W. Pétre 113 Bourbormette

A. M. Genes - 758 Letourneux

Médéric Lacroix 706 Letourneux

J. D. Crand 783 Letourneux

Moise Gortie 770 Letourneux

6
Marius Dufresne Ca. Sc. - J.C. - A.G.BANQUE DE TORONTO
coin Ontario et Casalle

Maisonneuve le 9 Juin, 1915.

CITE DE MAISONNEUVE.

Mr. Jos. Hinton, Sec-Trés.

Cher Monsieur,

Re. Niveaux Avenue Desjardins.

1066/15
Je désire attirer l'attention du conseil sur le profil de l'Avenue Desjardins de la voie du C.N.Ry. à la rue Ernest.

Si nous conservons les profils des plans de la Ville nous nous trouvons à baisser le niveau des trottoirs et de la rue d'environ 12 pouces, ce qui affecte toutes les maisons construites des deux cotés de la rue.

Il y aurait deux moyens d'obvier à cet inconvénient,

1o. Si nous conservons les profils actuels il faudrait que la Ville permettrait la pose de deux marches en ciment, pierre ou bois sur la ligne de Rue.

2o. Nous pouvons relever, les profils des plans d'environ 12 pouces ce qui permettrait de conserver les escaliers et perrons actuellement construits. Le travail supplémentaire dans ce cas-ci serait la confection d'une nouvelle chaine.

J'aimerais à avoir une décision du conseil au plus tôt attendu que la Cie. "The Paving Construction Ltd" à commencé le terrassement de cette partie de rue.

Votre tout dévoué,

Marius Dufresne

Annulé

bon

14 Juin, 1915.

M. Marius Dufresne,
Maisonneuve.

1066/15

Cher Monsieur,-

Re niveau Ave. Desjardins

La vôtre en date du 9 courant a été sou-
mise au Conseil de cette Cité à son assemblée du mê-
me jour et veuillez prendre communication de la réso-
lution adoptée à ce sujet, savoir:

"Lecture d'une lettre de M. Marius Dufresne
"au sujet du niveau de la rue Desjardins, et d'un plan
"l'accompagnant."

"Proposé par M. H. A. E. Morin et unanime-
ment résolu:

" Que le profil de la rue Desjardins, de la
"voie du Canadian Northern Quebec Railway à la rue Er-
"nest soit changé suivant la suggestion faite au para-
"graphe deuxième de la susdite lettre, datée du 9 juin,
"1915, et conformément au plan l'accompagnant? "

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Ass. Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/

17 Mai, 1915.

M. Marius Dufre ne,
Maisonneuve.

1066/15
Cher Monsieur,-

Re quantit  d'asphalte pour rues
&
mastic d'asphalte pour trottoirs.

Veillez s.v.p. prendre communication d'une r solution adopt e par le Conseil de la Cit  de Maisonneuve,   son assembl e du 12 mai courant, comme suit, savoir:

"Propos  par M. J.E. Vigeant,

"Et unanimement r solu:

"Que le Secr taire soit autoris  de s'informer aupr s de l'ing nieur de la Cit , de la quantit  probable d'asphalte que n cessitera le pavage des rues actuellement en cours d'ex cution dans la Cit ; de m me que de la quantit  de mastic d'asphalte que n cessiteront les trottoirs permanents   faire durant cette saison; et ce, tant pour les travaux entrepris   la journ e que pour ceux donn s au contrat."

J'ai l'honneur d' tre

Votre tr s humble serviteur

Ass. Sec. Tr s.

de la Cit  de Maisonneuve.

AT/

Marins Dufresne Ga.Sc. - J.C. - A.G.

BANQUE DE TORONTO
coin Ontario et Lasalle

Maisonneuve le 19 Mai, 1915.

Cite de Maisonneuve.

Mr. J. Hinton, Ass-Sec-Trés.

Cher Monsieur;-

Tel que demandé dans la vôtre en date du 17 Mai, je vous fais parvenir copie des quantités d'asphalte nécessaire à la finition des travaux en asphalte dans les rues de la Cité.

Pour ce qui est des trottoirs en mastic d'asphalte, je n'ai aucune résolution mentionnant ce genre de travail.

J'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué,

Marins Dufresne

Arthus Dufresne Ca. Sc. - J.C. - A.G.

BANQUE DE TORONTO
coin Ontario et Lasalle

Maisonnette le 19 Mai, 1915.

TRAVAUX A LA JOURNEE.

PAVAGES EN ASPHALTE.

Nom des rues.	N.de v.c.	
Letourneux.	16454	Quantité d'asphalte requise
Bld Pie IX.	6763	Pavages en asphalte 45917 v.c.
Aird.	3161	80 verges carrées de pavage à
William David.	6807	la tonne, -soit----- 574 tonnes.
Quatrième Ave-	<u>12732</u>	
Total-----	45917	

TRAVAUX A CONTRAT.

Bld Pie IX.	16531	
Ave Aird.	9600	Quantité d'asphalte requise.
Adam.	15244	Pavages en asphalte 84649 v.c.
Lafontaine.	9067	80 verges carrées de pavage à
Orléans.	14638	la tonne, -soit----- 1058 tonnes.
Desjardins.	9173	
Deuxième Ave.	<u>10396</u>	
Total-----	84649	Montant total de tonnes <u>1632 tonnes</u>

En magasin 800 Barils,
soit 140 tonnes----- 140
Quantité requise----- 1492 tonnes.

Arthus Dufresne

2 Oct. 1915.

M. Jos. DuSault,
Maisonneuve.

1066/15
Cher Monsieur,-

Re asphalte gaspillé, #Pie IX & Ernest.

Le Conseil de cette Cité est informé qu'il existe une certaine quantité d'asphalte sur le Boulevard Pie IX, au coin de la rue Ernest, qui se gaspille. -Auriez vous l'obligeance de voir à ce que cet asphalte soit tenu dans des conditions telles, qu'il puisse être maintenu en bon état de conservation.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

MUNICIPALES
1066-42-8
Maisonneuve

8

349/12

17 Juin, 1915.

M. Jos. DuSault,
Maisonneuve.

1066/15
Cher Monsieur,-

Vieux bois de trottoirs
prêté à Paving & Constr Co of Can Ltd

The Paving & Construction Co. of Canada, Limited qui est actuellement à défaire les vieux trottoirs en bois pour les remplacer par des trottoirs permanents, a obtenu du Conseil l'autorisation de se servir temporairement du vieux bois provenant de ces trottoirs ; mais aussitôt qu'elle en sera requise, ladite Compagnie devra remettre à la Cité, tout le bois ainsi prêté.

Vous voudrez bien par conséquent, vous rendre compte de la quantité de bois appartenant à la Cité et dont la Compagnie doit se servir temporairement, comme dit ci-dessus, de façon à ce qu'il soit remis plus tard en totalité.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

[Signature]
Ass. Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

AT/

1066/15

LA CITE DE MAISONNEUVE

Correspondances diverses re pavage permanent:

- 29 Avril A.F.MacAllum:Opinion demandée re genre de pavage le plus durable.
- 4 Mai Patterson Manufacturing Co.: offre de "Tarvia"
N.H.Norris & Co: offrant de la pierre concassée
- 5 Mai Warner-Quinlan Asphalt Co.:offrant de faire certains travaux de pavage.
- 30 Août Canadian Dolarway Paving Co.: offrant un certain matériel pour préserver la surface du pavage.

April 29 1915.

Mr. A.F. MacAllum,
City Engineer,
Hamilton, Ont.

Dear Sir,-

1066/15
The City of Maisonneuve is just this time contemplating the construction of several streets and in an effort to select the best type of pavement we are investigating the merits of several different kinds, among these is creosoted wood blocks and understanding that you have used some Creosoted Wood blocks, in Hamilton, we are taking the liberty of writing to you to ask what has been your experience with this kind of pavement.

Will you be good enough to tell us how many yards in all you have laid in Hamilton, what is the longest service it has been subjected to, and do you use blocks on streets with any grade and if so what is your method of laying them on such grades? In your opinion do you consider a Creosoted Wood Block pavement suitable for use under heavy traffic as well as on streets of lighter traffic?

Do you contemplate using any more blocks this year?

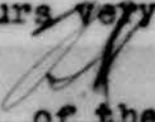
Do you find that the teamsters show any preference for streets laid with Wood Blocks over those made with asphalt and other materials?

Have you been able to purchase any Creosoted Wood Blocks in Canada, and if so would you mind telling us the name or names of such manufacturers and what has been your experience with them as to their reliabilities?

We hesitate somewhat in imposing on you to such an extent, but we are very anxious to find out from those who know and who are experienced as you are on this question, -so that we may be as sure as possible in selecting for our rate-payers the very best pavement that can be laid.-

I will be greatly obliged to you for this information and any service I can reciprocate I will be glad to do so when ever you see fit to call on me.

Yours very truly,


Ass. Sec. Treas.
of the City of Maisonneuve.



ANDREW F. MACALLUM, C.E.
CITY ENGINEER

ALL CORRESPONDENCE TO BE ADDRESSED
TO THE CITY ENGINEER

City Engineer's Office,

Hamilton, Ont.
May 5th, 1915.

J.W. Hinton Esq.,
Sec'y-Treasurer,
MAISONNEUVE, P.Q.

Dear Sir;

In reply to your favor of the 29th of April with reference to wood block, I wish to give you the following information:-

We have laid in Hamilton over 200,000 yards of creosoted wood block pavement, most of it being supplied by the United States Wood Preserving Co., of Brooklyn, N.Y., the Canadian name of which is the Canada Creosoting Co., of Toronto, and Trenton, Ontario, who have supplied us with these blocks for the past three years.

The first wood block pavement was laid in the spring of 1909 on the two principal streets, James and King, some of it being on grades up to 6%. Up to and including 3% grades were laid in pretty much the same way as we lay stone or brick, with close joints having expansion joints along the curbs, but over 3%, and up to and including 6%, which we have on several streets here, we have put a creosoted lath which keeps the blocks about $\frac{3}{8}$ " apart, which gives a first class foot hold for horses. On the level portions we have used a filler of sand and on steep portion a filler of pitch.

Wood blocks properly treated will stand up to heavy traffic better than any other pavement I know of, and for that reason we have used it in this City as a standard pavement between street car tracks and 1' outside the rails, also on streets of very heavy traffic, as for instance, Cannon St. in this City, where heavy lorry teams from the Grand Trunk Ry., freight sheds cause a congested traffic. We also laid wood block on a street (Sherman ave.,) in the east end in the centre of the manufacturing district on account of the heavy nature of the traffic on this street.

On streets of light traffic we have laid wood blocks where the residents have asked for the same on account of its quietness, but as a rule have only put wood blocks on places where the traffic is heavy.

We have a contract this year for the supplying of wood block, and as I said before it is our standard pavement

(2)

wherever street car tracks are laid, and we contemplate putting them on one or two streets where the asphalt has not stood up to the traffic.

The teamsters show a preference to streets paved with wood block over asphalt since you can get better surface without the resultant rolling under heavy traffic in one direction. So far as slipperiness is concerned there is little difference there being little to choose. The preference for wood block on streets where asphalt is on the sides and wood block between the rails is very well exemplified by the fact that nearly all automobiles travel on the wood block portion of the street.

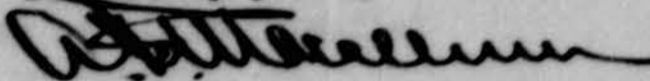
We have purchased creosote blocks treated to 20# per cubic foot in this country from the Canada Creosoting Company as mentioned above. There is a dipped block which contains but a small percentage of treatment that is on the market in this country, but will not meet my specifications, and about its wearing qualities I have very great doubts. I have always found the Canada Creosoting Co.,'s very reliable concern to do business with.

I can heartily assure you that if you secure properly treated creosoted wood blocks and have them properly laid by competent men, that you will have the best pavement that is laid at the present time.

I have examined these pavements very carefully in Boston, New York, Paris, and London, before putting them down in this City and from my observations in these places and the results obtained I have no hesitation in advancing their advantages in this City.

I trust the above will cover the grounds of your inquiry,

Faithfully yours,



City Engineer.

AFM-WB.
Enc.

Montreal, 13th April, 1915.

Mr. A. P. MacAllum,
City Engineer,
Hamilton, Ont.

Dear Sir,

1066/15

The City of Maisonneuve is just this time contemplating the construction of several streets and in an effort to select the best type of pavement we are investigating the merits of several different kinds, among these is creosoted wood blocs and understanding that you have used some Creosoted Wood Blocks, in Hamilton, we are taking the liberty of writing to you to ask what has been your experience with this kind of pavement.

Will you be good enough to tell us about how many yards in all you have laid in Hamilton, what is the longest service it has been subjected to, and do you use blocs on streets with any grade and if so what is your method of laying them on such grades? In your opinion do you consider a Creosoted Wood Block pavement suitable for use under heavy traffic, as well as on streets of lighter traffic?

Do you contemplate using any more blocks this year?

Do you find that the teamsters show any preference for streets laid with Wood Blocks over those made with asphalt and other materials?

Have you been able to purchase any Creosoted Wood

Blocks in Canada, and if so would you mind telling us the name or names of such manufacturers and what has been your experience with them as to their reliabilities?

We hesitate somewhat in imposing on you to such an extent, but we are very anxious to find out from those who know and who are as experienced as you are on this question, - so that we may be as sure as possible in selecting for our ratepayers the very best pavement that can be laid.-

I will be greatly obliged to you for this information and any service I can reciprocate I will be glad to do so when ever you see fit to call on me.

Yours very truly,

265/12

N. H. NORRIS & COMPANY
CRUSHED STONE AND CONTRACTORS SUPPLIES

ROOM 511
TRANSPORTATION BUILDING

MONTREAL, March. 24th /15.

To the Council
The City of Maisonneuve.

Dear Sir.

Acting upon advice received through our special representative
Mr. J. L. Marceau 232 4th Ave. Maisonneuve.

1066/15

We beg to call your attention to our specialty "Crushed Stone"
for Concrete purposes, and respectfully solicit your consideration before
placing orders for this commodity elsewhere.

Our stone has many features of advantage over others, namely
the Sizes run from $\frac{1}{4}$ " to 2" and are well proportionated for Concrete Work,
such as paving, etc. it is also free from dirt or dust, common to stone of
"Crusher Run".

We represent a very reliable firm, which has a Crashing Plant of
some two or three thousand tons daily capacity, and we are in a position to
compete in prices with Maisonneuve or the City of Montreal.

Sincerely yours,

N. H. Norris

265/12

N. H. NORRIS & COMPANY

CRUSHED STONE AND CONTRACTORS SUPPLIES

ROOM 511
TRANSPORTATION BUILDING

MONTREAL, March, 30th . /15

To The City Council.

City of Maisonneuve.

Dear Sirs,

Referring to our letter of March 24th inst.

1066/15

At the request of our Representative Mr. J. L. Marceau, we beg to state that we are in a position to furnish Engineers reports on successful tests which have been made on Concrete, where our stone has been used in foundations for large Rock Crushing Plants Etc. Etc.

Upon receipt of information as to deliveries, quantity required Etc, we would be pleased to quote you our very best price as \$1.15 a ton F.O.B. any Grand Trunk Railway siding on the Island of Montreal.

Yours in anticipation,

*N. H. Norris and Company
per A. D. Norris*

N.B. Samples can be furnished if required,

THE PATERSON MANUFACTURING CO. Limited.
Manufacturers of
Roofers Supplies, Coal Tar Products
 FACTORY AND OFFICE - 2021 ST. HUBERT STREET

CANADIAN AGENTS: FOR
 BARRETT SPECIFICATION ROOFING FELT
 BARRETT SPECIFICATION ROOFING PITCH
 AMATITE ROOFING: NEEDS NO PAINTING.
 AMAZON, EVERLASTIC & PANOMOID ROOFINGS.
 RED STAR ROOFING, TWO AND THREE-PLY.
 TARVIA: PRESERVES ROADS, PREVENTS DUST.
 PYXOL: THE GREAT DISINFECTANT.
 CARBONOL: HEALS, PURIFIES, CLEANSSES, DISINFECTS.
 EVERJET ELASTIC PAINT: FOR WOOD AND METAL.
 VELVEX CREOSOTE SHINGLE STAINS.
 CREOSOTE OILS AND BENZOLS.
 SHEATHINGS AND BUILDING PAPERS.
 CONGOLEUM FLOOR COVERINGS.
 ELASTIGUM: ADHESIVE CEMENT FOR METAL OR WOOD.

Montreal, May 4th 1915.

**Mon Honneur Maire Tremblay,
 Maisonneuve,
 Qc.**

1866/15
 Cher Monsieur:-

Le temps est maintenant venu de considérer sérieusement la question des routes pour cette année.

Plus de vingt municipalités ont acheté et utilisé du Tarvia venant de cette succursale de la compagnie seulement en 1914. A peu près la moitié de ce nombre se servent du Tarvia X épais dans la construction de leurs routes, pendant que les autres utilisent du Tarvia B pour renouveler et préserver la surface des routes de macadam à l'eau, ainsi que pour éliminer la poussière et la boue.

Le Gouvernement Provincial à Québec vient justement de pourvoir à un autre emprunt de Cinq Millions Dollars pour les bonnes routes.

Le Tarvia recoupera le problème de vos routes. Il a l'approbation du Gouvernement, mais la Loi des Bonnes Routes, 1912, ne leur permet seulement que de vous prêter l'argent nécessaire pour la construction d'un macadam à l'eau ou en gravois. Ainsi, seulement le coût additionnel du Tarvia est supporté par la municipalité.

Le coût additionnel d'un macadam construit avec le Tarvia X, comme surface, (méthode de pénétration) ne devrait pas être de plus de \$2,000 par mille, en plus du macadam à l'eau, (16 pds de largeur). C'est-à-dire, que pour changer un macadam à l'eau de \$6,000 par mille en un macadam au Tarvia, cela coûterait \$2,000 de plus ou \$8,000 du mille. Mais, après trois ou quatre années d'usage, au lieu

THE PATERSON MANUFACTURING CO. Limited
Manufacturers of
Roofers Supplies, Coal Tar Products
 FACTORY AND OFFICE • 2021 ST. HUBERT STREET

CANADIAN AGENTS: FOR
 BARRETT SPECIFICATION ROOFING FELT
 BARRETT SPECIFICATION ROOFING PITCH
 AMATITE ROOFING: NEEDS NO PAINTING.
 AMAZON, EVERLASTIC & PANOMOID ROOFINGS.
 RED STAR ROOFING, TWO AND THREE-PLY.
 TARVIA: PRESERVES ROADS, PREVENTS DUST.
 PYXOL: THE GREAT DISINFECTANT.
 CARBONOL: HEALS, PURIFIES, CLEANSSES, DISINFECTS.
 EVERJET ELASTIC PAINT: FOR WOOD AND METAL.
 VELVEX CREOSOTE SHINGLE STAINS.
 CREOSOTE OILS AND BENZOLS.
 SHEATHINGS AND BUILDING PAPERS.
 CONGOLEUM FLOOR COVERINGS.
 ELASTIGUM: ADHESIVE CEMENT FOR METAL OR WOOD.

Montreal, May 4th 1915.

Son Honneur Maire Tremblay,
 Maisonneuve,
 Que.

1866 15
 Cher Monsieur:-

Le temps est maintenant venu de considérer sérieusement la question des routes pour cette année.

Plus de vingt municipalités ont acheté et utilisé du Tarvia venant de cette succursale de la compagnie seulement en 1914. A peu près la moitié de ce nombre se servent du Tarvia X épais dans la construction de leurs routes, pendant que les autres utilisent du Tarvia B pour renouveler et préserver la surface des routes de macadam à l'eau, ainsi que pour éliminer la poussière et la boue.

Le Gouvernement Provincial à Québec vient justement de pourvoir à un autre emprunt de Cinq Million Dollars pour les bonnes routes.

Le Tarvia recoudra le problème de vos routes. Il a l'approbation du Gouvernement, mais la Loi des Bonnes Routes, 1912, ne leur permet seulement que de vous prêter l'argent nécessaire pour la construction d'un macadam à l'eau ou en gravois. Ainsi, seulement le coût additionnel du Tarvia est supporté par la municipalité.

Le coût additionnel d'un macadam construit avec le Tarvia X, comme surface, (méthode de pénétration) ne devrait pas être de plus de \$2,000 par mille, en plus du macadam à l'eau, (18 pds de largeur). C'est-à-dire, que pour changer un macadam à l'eau de \$6,000 par mille en un macadam au Tarvia, cela coûterait \$2,000 de plus ou \$8,000 du mille. Mais, après trois ou quatre années d'usage, au lieu

REPRISE

X 1 2 3 4 5 6

P25/B1,267

DATE 4 Mai/15.

PAGE

d'avoir une route usée, poussiéreuse et inégale, vous aurez obtenu une route usée en macadam de Tarvia L unie, sans poussières et durable.

Il est possible que vous ayez parcouru en automobile quelques-uns des boulevards des états du Massachusetts et de New York, qui ont été construits avec du Tarvia? L'usage du Tarvia a considérablement augmenté aux Etats-Unis depuis plus de dix ans.

Pour l'entretien: Le Tarvia B a été préparé pour préserver les routes en macadam à l'eau déjà construites, et pour faire disparaître la poussière. Il forme un tapis bitumineux ou une couche de surface à la route qui prend le trafic, et c'est la méthode d'entretien la plus économique qui soit connue, là où l'on rencontre un certain trafic des automobiles, et le coût total en est de cinq à neuf cents par verge carrée la première année. Cette somme peut être considérablement réduite les années suivantes, car la route absorbe bien moins de matériel.

Nous vous adressons, ci-inclus, un livre traitant du Tarvia, lequel, nous espérons, vous trouvera intéressant et instructif. Ne pourrions-nous pas vous envoyer un de nos ingénieurs pour discuter avec vous le problème particulier de vos routes? Ceci ne vous entraîne à aucune dépense ou obligation de quelque sorte que ce soit.

Vos dévoués,

THE PATERSON MFG CO LIMITED
by



Tarvia Dept.

JRR:P

DATE 4 Mai/15.

PAGE

d'avoir une route usée, poussiéreuse et inégale, vous aurez encore une route usée en macadam de Tarvia X unie, sans poussière et durable.

Il est possible que vous ayez parcouru en automobile quelques-uns des boulevards des états du Massachusetts et de New York, qui ont été construits avec du Tarvia? L'usage du Tarvia a considérablement augmenté aux Etats-Unis depuis plus de dix ans.

POUR L'ENTRETIEN: Le Tarvia B a été préparé pour préserver les routes en macadam à l'eau déjà construites, et pour faire disparaître la poussière. Il forme un tapis bitumineux ou une couche de surface à la route qui prend le trafic, et c'est la méthode d'entretien la plus économique qui soit connue, là où l'on rencontre un certain trafic des automobiles, et le coût total en est de cinq à neuf cents par verge carrée la première année. Cette somme peut être considérablement réduite les années suivantes, car la route absorbe bien moins de matériel.

Nous vous adressons, ci-inclus, un livre traitant du Tarvia, lequel, nous espérons, vous trouverez intéressant et instructif. Ne pourrions nous pas vous envoyer un de nos ingénieurs pour discuter avec vous le problème particulier de vos routes? Ceci ne vous entraîne à aucune dépense ou obligation de quelque sorte que ce soit.

Vos dévoués,

THE PATERSON MFG CO LIMITED
by



Tarvia Dept.

JRR:P

REPRISE

X 1 2 3 4 5 6

P25/B1,267

1 5 6



WARNER-QUINLAN ASPHALT COMPANY

OFFICE: ROOM 15 GUY BUILDING
745 ST. CATHERINE ST. WEST

NEW YORK OFFICE,
70 WALL ST.
REFINERY,
WARNERS, N.J.

MONTREAL, P.Q., May 5th. 1915

C. M. WARNER, Pres. & Treas.
P. H. QUINLAN, V. Pres. & Secy.
G. E. WARNER, Asst. Treas.
J. H. GALLUP, Gen. Manager.

To the Mayor and Council,
City of Maisonneuve,
P. Q.

1066/15

Gentlemen,-

We the undersigned hereby offer to lay sheet asphalt surface composed of 1" of Binder & 2" of wearing surface on the streets of the City of Maisonneuve where the concrete has been laid for the sum of \$1.10 per sq. yard, the City of Maisonneuve to furnish the refined asphalt free of cost to us for the work.

The above work to be done in strict accordance with the specifications of the City Engineer of the City of Maisonneuve.

respectfully submitted,

Warner-Quinlan Asphalt Company,

By *P. G. Hyde* Supt.

745 St. Catherine St. West.

Montreal, P. Q.

Rues	Pavages.	Trottoirs.
Adam	15244 v.c.	2331 v.c.
Orléans	13533 v.c.	
Desjardins	9138 v.c.	2083 v.c.
Lafontaine	9067 v.c.	2104 v.c.
21ème Avenue	10206 v.c.	1772 v.c.
Létourneux	16454 v.c.	733 v.c.
Avenue Aird	<u>12404 v.c.</u>	<u>4082 v.c.</u>
	86046 v.c.	13185 v.c.
	Pavages.	Trottoirs.
BLVD PIE IX, du fleuve à Ontario.	14470 v.c.	3994 v.c.
BLVD PIE IX, de Ontario aux limites Nord.	<u>41621 v.c.</u>	<u>7751 v.c.</u>
	56091 v.c.	11745 v.c.

86046 ÷ 70 v.c. = 1230 tonnes $\frac{13185}{11745}$

24930 v.c. ÷ 20 v.c. = 1246 Tonnes
de Mastic.

1246 Tonnes X 210 lbs d'asphalte "Ebanco" par tonne de mastic =

131 tonnes d'asphalte, soit un total

de: -

Pour pavages de rues Asphalte Ebano - - - - - 1230 tonnes

Pour trottoirs en Mastic il faut de l'asphalte

Ebano - - - - - 131 tonnes

Total: - 1361 tonnes.

Donc il faut pour les travaux de pavages

de rues et trottoirs d'asphalte EBANO - - - - - 1361 tonnes.

Pour les trottoirs en mastic, cela prend un
total de 1,246 tonnes de Mastic.

16454 | 70
140 235
245
210
354
350 = 235 tonnes.

16454 v.c. ÷ 70 v.c. = 235 tonnes.

Il est Résolu: Que le président du Comité des Chemins est autorisé à faire commander par l'acheteur de la Ville l'asphalte, le mastic d'asphalte et les blocs d'entrées nécessaires aux travaux votés pour la confection des pavages et des trottoirs, le tout selon les contrats existants.

1066/15

Il est Résolu: - Que l'acheteur de la Ville ordonne de suite 30,000 pieds d'armatures pour bordures de trottoirs dites "Clip-Bars" pourvu que la Compagnie "Elder Ebane" accepte les mêmes prix et conditions de l'an dernier.

Il est Résolu: - Que l'acheteur de la Ville est
aussi autorisé à ordonner v. c. de blocs de bois
de 3 pouces d'épaisseur suivant le contrat existant.



C. M. WARNER, Pres. & Treas.
 F. H. QUINLAN, V. Pres. & Secy.
 G. E. WARNER, Asst. Treas.
 J. E. GALLUP, Gen. Manager.

WARNER-QUINLAN ASPHALT COMPANY

OFFICE: ROOM 15 GUY BUILDING

745 ST. CATHERINE ST. WEST

NEW YORK OFFICE,
 75 WALL ST.
 REFINERY,
 WARNERS, N.Y.

MONTREAL, P.Q., 12 Mai, 1915.

A M. le Maire et
 à MM. les Echevins
 de la Ville de Maisonneuve.

Messieurs,

1066/15
 Nous, soussignés, vous offrons par la présente, de confectionner, suivant les spécifications de votre ingénieur, tous les pavages et trottoirs que votre Conseil décidera de faire exécuter durant les années 1915 et 1916, aux prix de notre dernière soumission et payables en débentures portant 5% à quarante ans et que nous acceptons au pair.

Nous nous engageons à n'employer que des ouvriers de Maisonneuve, et spécialement à ne pas nous servir de pelle à vapeur pour l'excavation à être faite, et cela, sans augmentation du prix de notre soumission.

Veuillez nous croire,

Vos tout dévoués,

Warner-Quinlan Asphalt Co.
 By P. G. Hyde

22 mai 1915.

Warner Quinlan Asphalt Co.
745 Ste. Catherine Ouest
Montréal.

Messieurs,-

re Travaux de pavages et de trottoirs etc.,

1066/15
La vôtre en date du 12 mai courant a été sou-
mise au Conseil à son assemblée du 19 du même mois. Veuillez
trouver ci-après communication d'une résolution adoptée par le
Conseil de la Cité de Maisonneuve relativement à cette lettre.

"Lecture d'une lettre de Warner-Quinlan Asphalt
Company offrant d'exécuter pour le compte de la Cité, des
travaux de pavages et trottoirs durant les années 1915 et
1916 et se déclarant prête à accepter des débetures en paie-
ment."

"Proposé par M. J.E. Vigeant,"

"Secondé par M. G.N. Pichet"


"Et unanimement résolu:"

"Que le Secrétaire soit autorisé de répondre
à cette Compagnie que la Cité de Maisonneuve n'a nullement
l'intention d'accorder de contrat de pavage ou de trottoirs
pour le moment et qu'elle n'a pas non plus besoin d'asphalte."

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Ass. Sec. Trés.


de la Cité de Maisonneuve.

AL/



THE WINDSOR MOTEL.

Montreal.

Aug. 30, 1915.

The City Council,
City of Maisonneuve,
P.Q.

1066/15

Gentlemen:-

I talked with your Engineer to-day and he suggested that I submit a proposition which I made to him, to your Honourable Body, in writing.

We would like the permission of the Council to apply our Dolarway Wearing Surface on one side of one block, on the concrete which is now constructed on Ontario Street.

We are sure that our material will preserve this concrete for all time.

The Paterson Mfg. Co. Montreal manufacture our material, and their construction Department will apply the same for us. They will do some other work for us within the next week, and we therefore request that you notify them direct if you grant our request.

Yours truly,

THE CANADIAN DOLARWAY PAVING CO. LTD.

By

J. M. Hindell
President.

P.S. The above proposition is, of course, based upon our doing the work without cost to your city.

1066-44

44

1066/16

Liste indiquant la longueur, en milles,
des rues pavées - Etat préparé par
M. Marius Dufresne.

==

44

24 Janvier, 1916.

M. Marius Dufresne,
Maisonneuve.

1064/16

Cher Monsieur,-

Auriez-vous l'obligeance de vouloir
bien nous fournir une liste indiquant la longueur, en
milles, des différents pavages entrepris par la Cité
depuis les trois dernières années.

Une réponse immédiate obligerait
beaucoup

Votre très humble serviteur
Jos. Amable
Sec. Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

CB/AT

LA CITE DE MAISONNEUVE

Pavage de rues au 31 Décembre, 1915

*On a pu retracer le qui-
final de ce pavage*

Nom de la rue	Année	Milles	Valeur
Notre-Dame,	1912, 1913, 1914	0.9076	8165,764.60
Ste. Catherine	1913-1914	0.9066	170,365.00
1866/16 Adam, Lafontaine, Desjardins,	1913-14-15	2.2343	274,272.89
Ontario	1912-13-14	0.9074	174,119.23
Blv. Pie IX	1913-14-15	1.1649	180,688.63
Lasalle	1914	0.9333	104,249.63
1ère., 2ème. Ave.	1914	1.0048	110,209.48
Letourneux	1915	0.6009	69,829.16
Aird	do	0.6174	60,314.23
Wm. David	do	0.3602	33,918.69
4ème. Ave.	do	0.4695	46,141.92
Bourbonnière	do	0.5506	63,083.10
3ème. Ave.	do	0.4698	45,067.60
Jeanne d'Arc	do	0.5280	59,802.55
Orléans	do	0.5392	62,516.81
5ème. Ave.	do	0.4650	47,889.37
Bennett	do	0.6143	80,501.59
X Terrasse Viau	do	0.1006	9,349.63
Blv. Morgan	1914	0.2888	34,887.43
		<u>13.6632</u>	<u>81,792,971.54</u>

Le total, en milles de longueur, des rues de la Ville de Maisonneuve
(rues faisant partie du parc non comprises) 28.84 milles

Rues pavées suivant état ci-haut 13.6632
15.1768

Rues dans le Parc Maisonneuve non pavées 7.66

Total des rues non pavées 22.8368

Maisonneuve, 25 Janvier, 1916

1066-45

45

10/13

A Son Honneur le Maire et Messieurs Les Reuevins de la Cité de Maisonneuve,

Nous sougnignés, contribuables de la Cité de Maisonneuve, vous soumettons respectueusement la requête suivante:

Attendu Que les travaux de voirie commencés en 1915 n'ont pu être terminés à l'automne dernier;

Que cette interruption des travaux a surtout affecté la partie Nord de la ville qui n'a pas eu à bénéficier de sa part légitime dans ces travaux;

Qu'il serait juste pour les contribuables de la partie Nord de la ville que des travaux de voirie soient exécutés dans la paroisse de St Jean Baptiste de Lassalle et tout particulièrement autour des Eglises et Collèges ou l'état des rues et trottoirs laisse beaucoup à désirer;

Que les contribuables de cette partie de la Cité en considération des taxes qu'ils sont appelés à payer

~~ont droit à~~ l'exécution des travaux ci-haut mentionnés.

En conséquence nous avons l'honneur de vous soumettre humblement notre requête espérant que vous jugerez notre demande légitime .

A l'entour des
 Joseph Pelletier M.D.
 Ours Lacombe
 Elie Bernard W. David
 R. Chaput 1215 St-Jean
 H. Perras 1219 St-Jean
 J. Grenon 1174. Vallée David
 M. Finningan
 M. Prof. Bonier
 Louis Fleury se
 Louis Bonier

82
106
8

Alphonse Fortin
C. F. Laberge 936 Susalle

L. L'Enyeu 739

A. Seneca 735 Desjardins

d. Monette 725 Desjardins

Rig. Blancher 715 Desjardins

Rimiloyer 893 Lasalle

~~J. Ducharme 871 Arch. ville~~

Gene C. Mechambault 782

Noir Fortie 770 Letourneux
Letourneux

J. M. Balduc 217 Lasalle

Ernest Duce 835 Lasalle

L. Lorette 650 Desjardins

Abelmannovitch 556 Lasalle

J. Desjardins 167 Jeanne & The

Thomas Desjardins 606 Orleans

Joseph Farjon 1223 Jarry & De

J. L. Viau No 1125 Orleans

J. Pandeneau 1138 Orleans

Pierre Didnot 1041 Montmorency

Joc. Dupre 833 Girard

Wilfrid Sansfacon 786 Girard

J. St Jean 1159 Bourbonnais

Ponnet Bonidiau, 1104 Orliens

P. B. Bonneau 1124 Petit

J. M. Parenteau 1169 Orliens

Edmond Olegny 980 Petit +

Louis Dupuis Grand 961

J. Larivière 682 Bourbonnais

L. Bronillard 950 Orliens

J. O. Tremblay 711 Lasalle
M. Herriot 789 Grand

Agapit Legault 795 Ave. Lasalle

J. Levesque 678 Ontario

21 Juillet, 1916.

M. J. E. Vigant, Conseiller,
952 Blv. Pie IX,
Maisonneuve.

1066/113
Cher Monsieur,-


Requête re travaux permanents
du nord de Maisonneuve

Conformément à votre téléphone de ce matin, je vous transmets sous pli copie de la requête adressée par les contribuables de St. Jean Baptiste de Lasalle, reçue à l'hôtel-de-Ville le 14 juin, 1916, demandant certains travaux permanents de voirie dans la partie nord de la Cité et tout particulièrement aux environs de l'église et du collège.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.


de la Cité de Maisonneuve.

AT/

St-Jean-Baptiste de la Salle

MAISONNEUVE

Coin Girard et Letourneux

182/13

St-Jean-Baptiste de la Salle, le 28 1916

A Son honneur le Maire,
et A Messieurs les Coheveurs
de la Cité de Maisonneuve.

1066/16

Messieurs,

Je, soussigné, expose
respectueusement à l'honorable Conseil
ce qui suit:

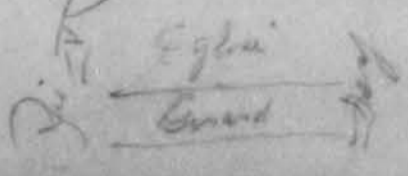
- 1^o Que l'opportunité de faire des trottoirs
autour de l'église de St Jean Bte de la Salle.
- 2^o Que qu'il n'y a pas de traverses qui conduisent
convenablement les fidèles à la dite Eglise;
- 3^o Que il serait d'utilité publique que
les poteaux soient enlevés en face des Edifices
publiques, spécialement devant les Eglises;
- 4^o Que pour les contributions de St Jean Bte
de la Salle verraient favorablement que la
Rue Girard soit faite en asphalte.

Je prie respectueusement l'honorable Conseil
de vouloir bien faire exécuter les travaux
demandés le plus tôt possible.

Je demeure, Messieurs, votre tout dévoué.

P. Boutant Perre

L'ancien Mayeur Officier de la Ville de Paris



1er. août 1916.

M. Zoel Tardif & Rvd. Rémi Contant
Maisonneuve.

1066/16
Travaux de voirie autour
église St. Jean Baptiste de LaSalle

Veillez trouver ci-après communication
d'une résolution adoptée par le Conseil de cette Cité à
son assemblée du 28 juillet, 1916, décrétant de faire cer-
tains travaux d'urgence à la demande de M. le Curé R. Contant, savoir:

"Lecture d'une lettre de l'abbé Rémi Contant, curé
de la Paroisse St. Jean Baptiste de Lasalle, en date du 28 juil-
let, 1916, demandant certains travaux de voirie autour de son
église.

"Proposé par M. H. A. E. Morin,
"Et unanimement résolu:

"Que M. Zoel Tardif soit autorisé à faire faire à la
"journée une chaîne de trottoir de même qu'un trottoir permanent
"aux conditions ordinaires de paiement, sur partie des rues Girard
"Pie IX et Desjardins, contournant l'église St. Jean Baptiste de
"LaSalle; aussi, de faire faire en pierre Danforth, une traverse
"de rue à l'angle des rues Desjardins et Girard, et voir à mettre
"cette partie de la rue Girard en face de l'église, dans un état
"de propreté convenable; ces travaux devant être exécutés sous la
"surveillance de M. l'Ingénieur Marius Dufresne."

J'ai l'honneur d'être
Votre très humble serviteur,
Sec.-Tré
de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

C O P I E

Maisonneuve, 5 août 1916.

M. Marius Dufresne,
Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

Travaux de voirie autour
église St. Jean Baptiste de LaSalle

Veillez trouver ci-après communication d'une résolution adoptée par le Conseil de cette Cité à son assemblée du 28 juillet 1916, décrétant de faire certains travaux d'urgence à la demande de M. le Curé Contant, savoir:

"Lecture d'une lettre de l'abbé Rémi Contant, curé
"de la Paroisse St. Jean Baptiste de laSalle, en date du 28
"juillet 1916, demandant certains travaux de voirie autour
"de son église.

"Proposé par M. H. A. E. Morin,
"Et unanimement résolu:

"Que M. Zoel Tardif soit autorisé à faire faire à
"la journée une chaîne de trottoir de même qu'un trottoir
"permanent aux conditions ordinaires de paiement, sur partie
"des rues Girard, Pie IX et Desjardins, contournant l'église
"St. Jean Baptiste de laSalle; aussi, de faire faire en pierre
"Danforth, une traverse de rue à l'angle des rues Desjardins
"et Girard, et voir à mettre cette partie de la rue Girard
"en face de l'église, dans un état de propreté convenable;
"ces travaux devant être exécutés sous la surveillance de
"M. l'ingénieur Marius Dufresne."

J'ai l'honneur d'être
Votre très humble serviteur,

(Signé) Jos. Hinton, Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

N.B. M. Z. Tardif a reçu avis de ce que dessus.

Vraie copie. 404

(Pour original de cette lettre, voir No.
932 des archives, se rapportant à la
construction de trottoirs)

C O P I E

Maisonneuve 15 août 1916.

M. l'abbé Rémi Contant, Curé
Paroisse St. Jean Baptiste de LaSalle,
605 Girard,
Maisonneuve.

Monsieur le Curé,-

La Cité de Maisonneuve étant prête à commencer la construction des trottoirs dans les parties de rues contournant l'église St. Jean Baptiste de LaSalle, il est opportun que l'emplacement de ces trottoirs soit tenu libre de toute obstruction. Auriez-vous l'obligeance de donner des ordres en conséquence. -La Cité procèdera à l'exécution de ces travaux aussitôt le terrain déblayé.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

(Signé) Jos. Hinton, Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

Vraie copie. *4/4*

(Pour original de cette lettre, voir No. 932 des archives, se rapportant à la construction de trottoirs)

C O P I E

Maisonneuve, 30 août 1916.

Rvd. Rémi Contant, Ptre. Curé,
Paroisse St. Jean Baptiste de Lasalle,
Maisonneuve.

Monsieur le Curé,-

Construction trottoir près
de l'église

Comme vous le savez, le Conseil de cette Cité a autorisé la construction d'un trottoir sur les rues Girard, Pie IX et Desjardins contournant l'église St. Jean Baptiste de Lasalle. -M. Tardif, l'assistant surintendant de la Voirie, étant maintenant prêt à commencer les travaux et ne voulant pas qu'il n'y ait aucun retard, je vous serais obligé si vous vouliez bien spécifier exactement par écrit la largeur et les différentes entrées en ciment que vous désirez faire faire.

Une réponse sous le plus bref délai possible obligerait beaucoup

Votre très humble serviteur,

(Signé) Jos. Hinton, Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

Vraie copie. *1/2*

(Pour original de cette lettre, voir No. 932 des archives, se rapportant à la construction de trottoirs)

St. Lawrence Sugar Refineries Limited.

Dominion Express Building.

*Cable Address -
'Lawrence'*

Montreal

Maisonneuve, Aug. 29, 1917.

To the Council of the City of Maisonneuve,
Maisonneuve.

1066/17
Gentlemen:

We are now putting down a permanent brick pavement in our yard and as the Corporation of Maisonneuve have never laid a sidewalk in the front of our property, nor yet paved any entrance to our gates, there will remain a void or unpaved space between our property line and the permanent pavement which you laid a few years ago.

We therefore respectfully request the Corporation of the City of Maisonneuve to lay as soon as possible a piece of permanent pavement opposite to our gateways. This will not be a very big job as the above mentioned piece will only be about 3 feet wide, and the length of the several openings to our yard.

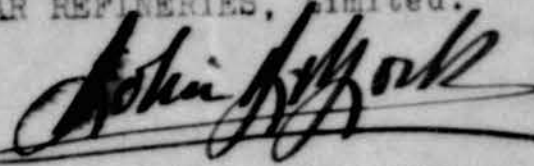
Our paving is being done on a cost plus 10% basis and if you prefer we would be willing to do this work and charge the exact cost to you.

Trusting you will give this matter your early attention and thanking you in anticipation of a compliance with our wishes, we remain,

Yours respectfully,

ST. LAWRENCE SUGAR REFINERIES, Limited.

per:



General Works Manager.

31/14

31 Août, 1917.

St Lawrence Sugar Refineries, Limited,
Mr. J. J. York, Gen. Manager,
MAISONNEUVE.

Dear Sir:-

Re Permanent Pavement opposite
St. L. S. R. Ltd. gateways

Your letter dated 29th inst., on the above subject, has been submitted to the Council of this City at its meeting of the same day and referred to our Road Superintendent with instructions to inspect carefully what would be the cost of the improvements you would like to be done in front of your factory and report to the Council.

I remain

Yours truly

Sec. Treas.

of the City of Maisonneuve.

AT/

31/14

31 Août, 1917.

M. Jos. DuSault, Surintendant
Dépt. des Chemins,
MAISONNEUVE.

Cher Monsieur,-

Pavage à l'entrée des cours St. Lawrence
Sugar Ref. Limited

Je vous transmets sous pli une lettre en date du 29 août cert. de St Lawrence Sugar Refineries, Limited, soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée du même jour, puis renvoyée au Surintendant de la Voirie avec instructions de s'enquérir^x de l'importance des travaux demandés par ladite Compagnie et des dépenses que ces travaux occasionneraient à la Cité. -Vous voudrez bien nous faire rapport à ce sujet aussitôt que possible.

sur place
[Signature]

Veillez me croire

Votre tout dévoué

[Signature]

Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

AT/



10 Sept 1917 Cité de Maisonneuve
P. Q. Canada

Re parap. a l'entrée du cours
St. Lawrence Sugar Refineries Ltd. A Son Honneur le Maire
& Messrs les Echevins de la Cité de Maisonneuve

Messieurs
J'ai l'honneur de vous faire rapport sur la
demande de la St. Lawrence Sugar Refineries Ltd.
Samedi dernier je suis allé rencontrer Mr York
et j'ai constaté que la dite Compagnie demande
quatre entrées soient posées, ces entrées ont
approximativement $4\frac{1}{4}$ orgs de surface chacune ce
qui fait 17 orgs. J'ai vu le contrat que Mr York
a eu l'obligation de me montrer pour le passage
qu'ils font faire dans leurs cours et j'ai vu qu'il
leur coûtait \$ 5.10 la verge.

Si votre honorable Conseil décide
de faire quelque chose, il serait de l'intérêt
de la Cité de Maisonneuve de faire faire
ce travail par le même entrepreneur qui a
tout son outillage sur place, car je ne puis



Cité de Maisonneuve
P. Q. Canada

pas faire faire ce travail à aussi bon
marché parce que la quantité est trop petite
qu'il nous faut dénicher un maladeur à ciment
et le ramener à la cour.

Je crois que la dite compagnie
devrait payer la moitié du coût de ces
entrées, comme les autres propriétaires à qui nous
avons fait des trottoirs en ciment en ont payé
la moitié.

Mr York demande une réponse
immédiate.

J'ai l'honneur d'être
Messieurs
Votre dévoué serviteur

Jos Du Saulle
Surintendant de la Ville
de la Cité de Maisonneuve

11 septembre 1917.

St. Lawrence Sugar Refineries, Ltd.
M. J. J. York, Gér. Gen. des Travaux,
MAISONNEUVE.

Cher Monsieur,-

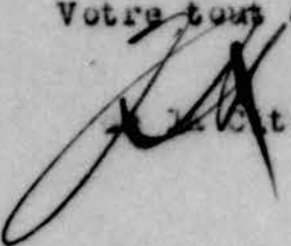
Pavage entrée de cours

Pour donner suite à la vôtre au Conseil de cette Cité en date du 29 août dernier, je dois vous dire que suivant un rapport du 10 septembre courant, fait à la Cité de Maisonneuve par M. Jos. DuSault, il appert que le pavage des entrées de cours en face de la raffinerie comprendrait 17 verges; ce nombre de verges calculé à raison de \$5.10 la verge, prix payé par la raffinerie pour le pavage des cours, s'élèverait à la somme de \$86.70.

Je suis autorisé par M. le Maire Lévis Tremblay à vous dire que vous acceptez de payer la moitié de ce coût, la Cité de Maisonneuve vous autorisera à faire les susdits travaux et en paiera l'autre moitié, tout comme la chose se pratique pour tous les autres contribuables dans le même cas.

Espérant que ceci vous sera satisfaisant, veuillez me croire

Votre tout dévoué,


Sec.-Trés.
Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

A. TOUSIGNANT

VOITURIER-CARRIAGE MAKER

10-12-14 RUE BASTIEN

Maisonneuve, 15 Janvier 1918

108/18
A son honneur le maire

Messieurs les échevins de la ville de
Maisonneuve

Messieurs

Étant donné le fait qu'il existe une rue portant le nom de Bastien dans le quartier Ahuntsic et que cela est cause de nombreuses erreurs dans l'expédition des marchandises que j'achète et pour mes malheurs je demande au conseil de bien vouloir changer le nom de la rue Bastien de Maisonneuve pour tout autres noms que le conseil pourrait choisir. Espérant que vous acquiescerez à ma demande

Je demeure votre très humble serviteur

A. Tousignant

18 janvier 1918.

M.A. Tousignant
10 Bastien
Maisonneuve.

Cher Monsieur,-

Changement de nom rue Bastien

La vôtre en date du 15 courant a été soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée du lendemain. -Pour obvier aux inconvénients dont vous vous plaignez relativement au nom de la rue Bastien, il a été résolu de substituer à ce nom celui de "rue Tousignant", nom que portera à l'avenir ladite rue.

Espérant que ceci vous sera satisfaisant.

J'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué,

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL